



**Inauguration**  
Le numérique  
au service de l'école

**Institutions**  
Partenaires particuliers

**Écomusée** Irrésistibles  
jardins urbains

# panorama

#176 AVRIL 2019

PLUS D'ACTUALITÉS SUR  
**fresnes94.fr**

EN COULISSE DU CENTRE DE TRI

## Que deviennent vos poubelles jaunes ?



Fresnes  


## ACTUALITÉS 4

### Ils font l'actu 4

Sophie Malaviale • Thierry Leviandier •  
Philippe Godillot • Louis Derclé



**Inauguration : le numérique au service de l'école 6**

**Zone à faibles émissions : on vous consulte 7**

Lutte contre les inondations : mobilisés ! 7



**Parisculteurs : présentez votre projet d'agriculture urbaine 8**

Écopâturage : des moutons pour tondre la pelouse 8



**Animation : un super carnaval ! 9**

Gymnase Périquoi : un point d'étape 9

Les sophoras mal-en-point 9

**Tout en images 10**



## 12 GRAND ANGLE

### Relations institutionnelles : Partenaires particuliers

Concrètement, qui fait quoi ?

Et la commune alors ?

Une famille, cinq échelons



## 16 EN COULISSE

**Le centre de tri de la RIVED : que deviennent les déchets de vos poubelles jaunes ?**



## 18 SORTIR

**Écomusée : irrésistibles jardins urbains**

Fresne(s)zik : dix ans déjà !

## 21 SPORTS

Yoga : une discipline du corps et de l'esprit

## 22 RENDEZ-VOUS

Sélection de l'agenda du mois

## 24 EXPRESSIONS CITOYENNES

Tribunes politiques

## 27 HISTOIRE(S)

Château de Tourvoie

## 29 VIE QUOTIDIENNE

Jouez ! • État civil

Mémo mairie • Infos santé

## 30 LA VILLE AGIT

Propreté urbaine : un plan d'actions pour un espace public digne



PANORAMA, mensuel d'informations locales édité par la ville de Fresnes.  
1 place Pierre-et-Marie-Curie 94260 Fresnes. T. 01 49 84 56 56. Courriel:  
journal@fresnes94.fr | Directrice de la publication: Marie Chavanon |  
Rédactrice en chef: Noa Chartois | Rédaction: Olivia Bazenet, Hélène Cail, Laura  
Duret, Nathalie Stuart | Maquette: Olivia Bazenet et Hélène Cail | Photos: ser-  
vices municipaux, Memories | Conception graphique: Atelier des Giboules,  
www.atelier-des-giboules.com | Impression: RAS SA, 6 avenue des Tisson-  
villiers 95400 Villiers-le-Bel | Régie publicitaire: CMP (Conseil Marketing  
Publicité), 7 quai Gabriel-Péri 94340 Joinville-le-Pont. Contact: David Tiefenbach,  
T. 06 70 21 07 12 | Distribution: Ohé Services, 5 avenue du Général-de-Gaulle  
94240 L'Hajū-les-Roses | Dépôt légal: 1-9-89. ISSN: 1245 - 1703 | Tirage:  
13 800 exemplaires.

## Construisons ensemble Fresnes demain pour réussir notre avenir commun

Notre Ville dispose d'indéniables atouts. Elle est traversée par des mouvements de populations et de marchandises avec l'A86 et la proximité avec l'aéroport d'Orly. Entre le Département, la Région, le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, la métropole parisienne et l'État, son environnement territorial est important.

C'est ainsi, en complémentarité avec tous les acteurs locaux, que se décline localement mon action. La réponse politique ne peut pas être dans le cloisonnement, mais doit être pensée dans une articulation.

Ma détermination à agir auprès des différents niveaux d'organisation territoriale, du local au national, pour faire aboutir les projets qui répondent aux enjeux de Fresnes demain et qui prennent en compte l'aspiration croissante des Fresnois·es à participer à la fabrique de la Ville est sans faille. La revitalisation démocratique est plus que jamais à l'ordre du jour à Fresnes. C'est ce à quoi je m'attelle aux côtés des riverains dont les habitations ont été inondées en juin dernier. Les risques encourus pour leurs habitations en cas de nouvel épisode pluvieux sont réels. La suppression du risque inondation est techniquement possible par la construction d'un bassin de rétention au Moulin de Berny. Diverses collectivités et établissements publics doivent contribuer à la réalisation de cet équipement.

La qualité de la coopération entre la Ville et l'association des riverains SECDEF constitue ici le facteur clé de l'aboutissement de ce projet de construction. C'est ensemble que nous avons rencontré la représentante de l'État pour qu'elle mobilise les divers financeurs dont la responsabilité sur ce dossier est engagée.

Il en est ainsi également avec l'instauration, par la métropole parisienne, d'une zone de faible émission de polluants (ZFE) qui consiste à restreindre la circulation des véhicules polluants, dès juillet 2019, à l'intérieur du périmètre de l'A86 et sur des plages horaires déterminées. Fresnes étant traversée en son cœur par l'A86, une frontière interdisant



l'accès d'une partie de la Ville à certains habitants serait ainsi constituée. La Ville doit se prononcer sur ce projet. J'attache la plus grande importance à ce que notre décision se fonde après que nous ayons recueilli l'avis des Fresnois·es. sur le sujet à l'occasion d'une concertation publique que nous mènerons prochainement.

Une concertation à laquelle nous tenons tous lorsqu'il s'agit de mettre en place de grands projets structurants pour faire de Fresnes une ville dynamique autour de la revitalisation de ses commerces. À ce titre, je me suis rendue au conseil de quartier sud afin de présenter aux habitants le pré-projet du nouvel Intermarché. C'était l'occasion pour eux de formuler un certain nombre de propositions d'aménagement dont l'architecte désigné tiendra compte dans le projet final. Ce dossier a été remis à l'étude pour le traiter différemment.

De la même manière, j'apporte tout mon soutien aux riverains ainsi qu'aux familles du quartier des Groux, inquiètes pour leur avenir et qui attendent d'être relogées par le bailleur social Valophis dont le projet de reconstruction de la résidence entraîne de vives inquiétudes sur le mode de logement, sur l'excès de densification de Fresnes Nord et sur les problèmes de circulation et de stationnement.

Les Fresnois·es sont au cœur de la construction de Fresnes demain.

Je tiendrai mes engagements !

**MARIE CHAVANON**  
MAIRE DE FRESNES.



Sophie Malaviale a créé les granolas artisanaux Superfernand qu'elle présentera sur le nouveau marché paysan dont la première a lieu le samedi 15 juin place Charcot.

## SOPHIE MALAVIALE

# Du granola made in\* Fresnes

Sophie Malaviale, Fresnoise de 41 ans, a concocté des recettes saines et gourmandes de granolas qu'elle souhaite commercialiser en tant qu'auto-entrepreneuse.

Son attrait pour le "manger sain" et les produits simples lui vient de son enfance, de ses séjours à la campagne chez ses grands-parents qui cultivaient la terre. Cette graine a germé. Alors quand Sophie Malaviale a souhaité réorienter son activité professionnelle après une dizaine d'années passées dans le milieu du graphisme et deux dans le domaine de la petite enfance, l'idée de créer sa propre activité autour de l'alimentation a été comme une évidence. « *J'ai toujours aimé cuisiner et découvrir de nouvelles recettes pour manger bien et sain. Le granola a l'avantage de s'accommoder facilement, aussi bien en version sucrée que salée.* » Inventé aux États-Unis, le granola a, à peu de choses près, la même base que le muesli (céréales, oléagineux, fruits secs...) sauf que l'ensemble est lié avec un corps gras et un produit sucrant (de l'huile vierge de coco et du sirop d'agave dans les granolas "Superfernand" – nommés en hommage à son grand-père) avant d'être passé au four pour un rendu croustillant. La jeune femme a ainsi élaboré une recette à base de flocons d'avoine, de graines de chia et de graines de chanvre et la propose, pour l'instant, en trois versions : deux sucrées (coco-amandes et chocolat-cacahuètes) et une salée (cumin-cajou). L'ensemble est un concentré de bienfaits, généreux en protéines et en fibres. « *J'utilise des produits issus de l'agriculture biologique et je souhaiterais faire certifier mes recettes pour pouvoir utiliser l'appellation "Bio".* » La Fresnoise – « *depuis toujours* » – est accompagnée dans ses démarches par une couveuse d'entreprise, la BGE Adil, et cherche actuellement un local pour développer son activité. ■ **O.B.**

\* Fait à

[www.superfernand.com](http://www.superfernand.com)

4\_PANORAMA # 176 / AVRIL 2019

## THIERRY LEVIANDIER

# La généalogie, l'histoire d'une vie

Chaque mardi, Thierry Leviandier réunit un petit groupe de généalogistes amateurs au foyer Émile-Roux. Ils échangent sur leur méthode et leurs trouvailles.

Voilà 50 ans qu'il a commencé son "arbre". Thierry Leviandier est passionné de généalogie et partage son expérience chaque mardi avec d'autres Fresnois en quête de leur histoire familiale. « *C'est un groupe informel, nous nous retrouvons pour partager nos avancées et nos difficultés.* » Thierry Leviandier fait figure de référence et a repris l'animation du cercle de généalogie il y a 6 ans. Tout au long de ses années de recherche, il a identifié plusieurs milliers de ses ascendants jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup> siècle. « *Mes recherches m'ont mené dans une quarantaine de départements.* » Un travail de fourmi, rendu complexe par la disparition de certaines archives au fil de l'Histoire ou par les balbutiements de l'état civil. « *À Fresnes, les premiers actes de baptêmes datent de 1580. Mais ils étaient assez mal renseignés. Parfois, il manquait même le nom de la mère.* »

Il faut alors faire preuve de flair pour remonter son ascendance. Chacun des membres de ce petit groupe en a fait l'expérience et a dû s'armer de patience pour enfin découvrir un document capital pour l'avancée de ses recherches. « *On n'a jamais vraiment terminé sa généalogie. De nouveaux documents tombent dans le domaine public ou sont numérisés régulièrement, ce qui peut ouvrir de nouvelles pistes, explique Thierry Leviandier. Certains indices, comme les lieux, les évolutions de langue, peuvent nous aider à déduire. C'est intéressant aussi de se pencher sur le quotidien de ces petites gens en parallèle de la grande Histoire.* » ■ **L.D.**

Pour les rejoindre, rendez-vous chaque mardi, à 10 h 30, au foyer Émile-Roux, 3 rue du Docteur Émile-Roux.



Thierry Leviandier (à gauche) anime chaque semaine le cercle de généalogie de Fresnes.



Philippe Godillot, Fresnois de 63 ans, passionné de moto, est aussi président de l'association Île-de-France-Ukraine qui œuvre notamment pour des orphelinats ukrainiens.

## PHILIPPE GODILLOT

# Une main tendue vers les Ukrainiens

Depuis 1992, l'association fresnoise Île-de-France-Ukraine, dont Philippe Godillot est le président, apporte une aide humanitaire précieuse à l'Ukraine et participe à la coopération internationale.

« Lâ-bas, tout le monde m'appelle Philippe. » Membre de la première heure de l'association Île-de-France-Ukraine, fondée à Fresnes par sa mère Irène, Philippe Godillot en a pris la présidence il y a 12 ans. Accompagné de sa femme ukrainienne, il se rend dans le pays d'origine de son grand-père deux fois par an pour suivre les projets soutenus par l'association. En lien avec la Fédération d'échanges France-Ukraine (FEFU), Île-de-France-Ukraine a rénové totalement deux orphelinats, à Nemirov (186 enfants) et Bratslav (205 enfants) et leur apporte une aide matérielle régulière. Depuis peu, l'association œuvre également pour améliorer les conditions de vie des 400 pensionnaires d'une maison de retraite à Tchernihiv, notamment en faisant venir des lits médicalisés et du matériel médical. Pour Philippe, aujourd'hui retraité mais qui a été tour à tour pompier de Paris, commercial et responsable d'une entreprise de transport public, « c'est tellement peu par rapport à leurs besoins, d'autant que la gangrène de l'Ukraine, c'est la corruption. » Autre pan de l'association : la coopération internationale. Elle organise la venue et les séjours d'étudiants ukrainiens pour qu'ils développent des compétences dans divers domaines (agriculture, élevage, technologie...). Forte de ses 76 fidèles adhérents et du soutien de la mairie de Fresnes, Île-de-France-Ukraine poursuit son engagement indéfectible et vous invite à (re)découvrir la culture ukrainienne lors de son repas annuel, le 5 mai prochain ! ■ O.B.

Repas et spectacle ukrainien le dimanche 5 mai à 12 h 30 à la Grange dimière. Réservations avant le 28 avril.  
Tél. : 06 32 25 44 54 / 06 26 66 03 77  
Mail : godillot.philippe@free.fr

## LOUIS DERCLE

# Des quiz pour coacher ses révisions

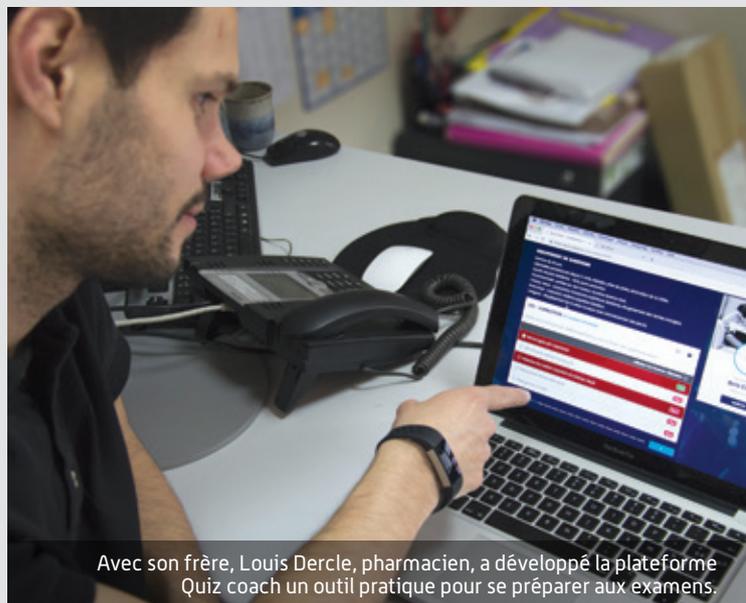
Louis Dercle est le cofondateur de Quiz coach, une plateforme de révision ludique et collaborative.

Tout comme son frère médecin, Louis Dercle a connu les rudes périodes de révision avant ses examens en faculté de pharmacie. Aujourd'hui diplômé et en poste dans une officine, il n'a pas pour autant oublié les difficultés qu'il a rencontrées. « Pour réussir en première année de médecine ou de pharmacie, beaucoup d'étudiants suivent des prépa privées très chères. Avec mon frère, nous avons voulu mettre au point un outil de révision qui permette à tout le monde de s'entraîner gratuitement. » En 2013, ils lancent Quiz coach, une plateforme de quiz destinée, au départ, à leurs camarades de promo.

Le principe est simple : proposer des questionnaires directement liés aux programmes des différentes filières médicales, ainsi qu'un corrigé explicatif. C'est un succès ! Pour développer le support, ils nouent des partenariats avec des associations d'étudiants et l'université Paris-Sud qui mettent Quiz coach à disposition de leurs étudiants, avec des contenus adaptés à leurs différentes filières, conçus par les enseignants et les étudiants. En 2018, le site a reçu le prix Peps, qui récompense les innovations pédagogiques destinées à l'enseignement supérieur. Une chaîne Youtube est venue compléter l'arsenal des questionnaires avec des cours en vidéo. « L'objectif, c'est de leur donner envie de réviser avec une logique de jeu. »

Les étudiants peuvent participer à des compétitions et recevoir des récompenses. Une intelligence artificielle est également capable d'identifier les lacunes et de proposer des programmes de révision personnalisés. Ce qui permet aux enseignants de suivre leur progression. « Quiz coach peut s'adapter à n'importe quel usage, notamment pour des collégiens et des lycéens qui sont très connectés », conclut Louis Dercle. ■ L.D.

<https://quiz.coach> et Quiz coach sur Youtube



Avec son frère, Louis Dercle, pharmacien, a développé la plateforme Quiz coach un outil pratique pour se préparer aux examens.



Inauguration

## LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ÉCOLE

La première classe mobile, en test depuis mi-février à l'école des Frères-Lumière, a été présentée mardi 26 mars à la maire, Marie Chavanon, et à Michel Souillac, adjoint à l'Enseignement, en présence de Jean-Pierre Ventura, inspecteur d'Académie.

La Ville a doté l'école des Frères-Lumière d'une classe mobile composée de 16 tablettes numériques. Un dispositif en test voué à être étendu dans d'autres établissements.

L'outil numérique est – en quelque sorte – aujourd'hui ce qu'étaient l'encre et la plume à nos [arrières] grands-parents. Impossible de faire l'impasse sur cette révolution qui chamboule notre société depuis plusieurs décennies. Aujourd'hui, nous parlons de "technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement" (TICE). Et comme les équipements informatiques évoluent à vitesse grand V, la Ville a réalisé un état des lieux du matériel dédié dans les écoles élémentaires, afin de proposer un plan numérique cohérent.

### Vers un seul outil mutualisé

« Ce projet est né du constat d'un parc informatique scolaire très disparate. Alors, dans une volonté de moderniser les écoles et de doter les enseignants d'un outil informatique qui réponde à leurs besoins, nous avons lancé une réflexion avec le service informatique municipal et l'appui du référent numérique de l'Éducation nationale et du réseau de création et d'accompagnement pédagogiques Canopé 94 », retrace Michel Souillac, adjoint à la maire délégué notamment à l'Enseignement. Après des appels à projets auprès des directeurs d'école et consultation de

plusieurs prestataires informatiques, la Ville a choisi d'investir dans une classe mobile composée de 16 tablettes iPad (15 pour les élèves et une pour l'enseignant), d'un chariot mobile sécurisé, de quatre vidéoprojecteurs et d'une Apple TV pour assurer la communication et la retransmission vidéo. Le dispositif, en test depuis février dans une classe de CM1 de l'école des Frères-Lumière, pourra être mutualisé, à terme, avec l'ensemble des classes de l'établissement. « Nous en sommes pour l'instant à la phase de prise en main et de découverte des applications, précise Pierre Tourette, l'enseignant de cette classe. Nous travaillons, par exemple, sur une application de calcul mental et effectuons des recherches sur Internet, dans le cadre de "l'éducation aux médias". » Depuis sa tablette, le maître a accès à celles des élèves, qu'il peut verrouiller, et peut projeter l'écran de l'une d'entre elles. « Il faut voir le sens que l'on met derrière cet usage du numérique et estimer la valeur ajoutée de l'outil dans les différentes

matières, ajoute Fanny Camilleri, directrice de l'école des Frères-Lumière. Il y aura ensuite un partage d'expériences entre les différents enseignants. »

### Un bilan avant de déployer le dispositif

L'équipe enseignante de l'école a suivi, mi-février, une formation menée par le référent numérique de l'Éducation nationale. Pour compléter cet équipement, les postes informatiques existants sont déployés dans le fond des classes. « L'un des avantages de la classe mobile est de libérer les salles dédiées à l'informatique dans le cas d'ouvertures de classes aux rentrées prochaines », ajoute Michel Souillac. Un bilan d'étape de l'école des Frères-Lumière est attendu en fin d'année scolaire pour évaluer la pertinence de l'équipement. Si l'essai est concluant, dans la continuité du programme d'investissement numérique, un nouvel établissement pourrait être équipé en 2020. ■ O.B.

### UN TABLEAU NUMÉRIQUE INTERACTIF À L'ÉCOLE ROBERT-DOISNEAU



Marie Chavanon a testé le TNI le 15 février.

L'école élémentaire Robert-Doisneau est équipée d'un tableau numérique interactif

(TNI) depuis trois ans. Cette technologie permet de projeter à l'aide d'un vidéoprojecteur les documents ouverts sur un écran d'ordinateur. L'avantage est de pouvoir agir sur ces documents via le tableau numérique à l'aide d'un stylet, des doigts ou encore d'une souris d'ordinateur. Le TNI permet tout d'abord un accès à internet et l'exploitation de logiciels numériques adaptés à l'apprentissage et une offre diversifiée de ressources pédagogiques. Il permet aussi de garder en mémoire les contenus pour y revenir ultérieurement.

## ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS : ON VOUS CONSULTE

La Ville vous consulte sur la mise en place d'une zone de circulation restreinte.

Face à l'urgence sanitaire et climatique que représentent les dépassements réguliers des limites de dioxyde d'azote dans l'air, la France a été mise en demeure par la Commission européenne et le gouvernement à été enjoint de prendre toutes les mesures nécessaires à l'amélioration rapide de la qualité de l'air, sous peine d'une forte amende.

Dans ce contexte, le conseil de la Métropole du Grand Paris (MGP) a voté en novembre dernier la mise en place d'une "zone à faibles émissions" (ZFE) à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86. Sur la base du volontariat des communes concernées, cette zone, dans laquelle la circulation des véhicules appartenant aux catégories Crit'Air 5 et non classés sera interdite du lundi au vendredi de 8h à 20h, devrait être mise en place



Depuis 2017, la Ville remplace ses anciens véhicules par des modèles électriques, financés en partie par le Fonds d'Investissement Métropolitain et le SIPPEREC.

à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019. L'objectif est « d'accélérer le remplacement des véhicules les plus polluants par des véhicules propres (électriques, hybrides, hydrogène, GNV) », affiche la MGP dans un communiqué qui rappelle les aides financières publiques.

La Ville de Fresnes souhaite s'engager dans ce dispositif, mais à certaines conditions : que ces aides soient étendues à l'acquisition de véhicules Crit'air 1 et 2, moins coûteux que les véhicules électriques et hybrides ; que la Métropole, la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités mettent en place une réelle politique en faveur d'une alternative à la circulation automobile par le développe-

ment des circulations douces et des transports en commun. Enfin, que les autoroutes (l'A6 et l'A86) soient intégrées au périmètre. D'autre part, à Fresnes, afin de ne pas accentuer la fracture Nord/Sud, la zone de circulation restreinte comprendrait l'ensemble du territoire fresnois et non seulement la partie à l'intérieur de l'A86.

Avant que cette ZFE ne soit effective, une consultation citoyenne publique est proposée du 1<sup>er</sup> avril au 6 mai. Afin de vous prononcer sur le projet, vous pouvez consulter le dossier en mairie ou en ligne. ■ O.B.

[zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net](http://zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net)

## Lutte contre les inondations

### MOBILISÉS !

La Maire a rencontré la Sous-préfète lundi 18 mars pour relancer le projet de bassin de rétention.

L'inondation dont ont été victimes plus de 160 foyers fresnois le 11 juin dernier était la troisième depuis celle du 7 juillet 2001. Chacun de ces événements a donné lieu à des rapports qui mettent en évidence l'insuffisance des moyens d'évacuation et de stockage des eaux pluviales transportées vers Fresnes par les collecteurs interdépartementaux lors des fortes précipitations. Cette inadéquation des moyens aux besoins est reconnue par le Syndicat

interdépartemental pour l'assainissement de la région parisienne (SIAAP). Ce dernier, dans le cadre de ses missions, avait, avec le département du Val-de-Marne, effectué une étude qui concluait en 2007 à la nécessité de construire un bassin de rétention au parc du Moulin de Berny. « Les études techniques sont achevées depuis trois ans mais, faute d'entente entre les partenaires, rien n'est décidé parce que personne ne veut payer et que le SIAAP ne joue pas son rôle de fédérateur et se désengage du projet, pointe Maurice Vêret, président de l'association de Sauvegarde et cheminement des eaux à Fresnes (SECDEF) dans un communiqué. En 2010, après huit années de procédure, nous avons obtenu du Tribunal administratif une condamnation qui reconnaît la

responsabilité de chacun : du SIAAP (70%), du département du Val-de-Marne (15%), de la Communauté d'agglomération, aujourd'hui Territoire Grand-Orly-Seine Bièvre (10%), et du département des Hauts-de-Seine (5%). » Cependant, le projet est toujours au point mort. Depuis juin dernier, la mobilisation des élus, aux côtés de la SECDEF, a redoublé. Marie Chavanon a ainsi rencontré, avec Maurice Vêret, Martine Laquière, Sous-préfète de l'Hajù-les-Roses, le 18 mars. Cette dernière s'est engagée à réunir rapidement les financeurs potentiels du bassin de rétention de Berny, en vue de relancer le projet. Ce sujet sera largement abordé lors de l'assemblée générale de la SECDEF à laquelle sont conviés tous les Fresnois.

**AG SECDEF mer. 10/04 20h au centre Henri-Thellier.**

## En bref

**Restauration scolaire  
L'application SoHappy  
vous simplifie la vie !**



Disponible gratuitement depuis la rentrée 2018-2019 à Fresnes, l'application mobile SoHappy permet aux parents, directement depuis leur smartphone, de consulter le menu du jour et de la semaine suivante, d'obtenir des informations nutritionnelles et allergènes relatives à chaque recette, de recevoir une notification lorsque le plat préféré de leur enfant est au menu (s'ils ont saisi cette information). SoHappy, c'est également la possibilité de lire des articles sur des thématiques aussi variées que la nutrition, l'éducation, ou de découvrir les dernières tendances utiles à la famille. SoHappy est disponible en format appli (Android et iOS) et web pour un meilleur confort de lecture.

[www.so-happy.fr](http://www.so-happy.fr)

**Urbanisme  
Plan de prévention des  
risques de mouvement  
de terrain différentiels**

Le préfet a approuvé en novembre dernier le Plan de prévention des risques de mouvement de terrain différentiels (dus à la sécheresse). Ce document préconise les mesures à prendre lors de la réalisation de nouvelles constructions (maisons individuelles, extensions etc), afin de prévenir le risque de fissures liées aux terrains argileux.



Appels à projet Parisculteurs

## PRÉSENTEZ VOTRE PROJET D'AGRICULTURE URBAINE

La ville de Fresnes participe à la troisième saison de Parisculteurs, un appel à projet lancé par la ville de Paris pour végétaliser 100 hectares d'ici 2020. Pour la première fois, des terrains sont éligibles en petite couronne.

Vous avez un projet de jardin partagé ? D'agriculture urbaine ? Proposez-le jusqu'au 19 avril dans le cadre de Parisculteurs. En partenariat avec la ville de Paris, la municipalité de Fresnes a souhaité mettre un espace inexploité de 3 000 m<sup>2</sup>, près du Moulin de la Croix-de-Berny\*, à disposition d'un porteur de projet tourné vers la végétalisation. « Fresnes est l'une des premières villes du Val-de-Marne à participer », souligne Claire Lefebvre, conseillère municipale déléguée aux Jardins partagés et à l'Action caritative. *Nous souhaitons ainsi favoriser l'emploi dans l'agriculture urbaine.* » Pour séduire le jury d'attribution, composé de représentants des villes de Paris et de Fresnes, le projet devra revêtir un intérêt à la fois pour l'économie du territoire, mais aussi fédérateur puisqu'il devra rester tourné vers le quartier et les habitants.

Le type d'activité reste ouvert, il doit simplement respecter les contraintes liées aux parcelles, présentées dans la fiche de Parisculteurs. Le terrain offre de nombreuses possibilités d'exploitation, en pleine terre ou non, et sera disponible rapidement après désignation du lauréat, en juillet prochain. Ce projet vient renforcer les dispositifs déjà existants mis en place dans la ville au profit de la végétalisation de l'espace urbain : le jardin partagé "Jardin rebelle" et l'accompagnement par l'association Le Germinal des porteurs de projets ainsi que le Permis de végétaliser délivré par la Ville aux habitants qui souhaitent développer des plantations dans l'espace public ([www.fresnes94.fr/a-votre-service/environnement/permis-de-vegetaliser/](http://www.fresnes94.fr/a-votre-service/environnement/permis-de-vegetaliser/)). ■ L.D.

\*deux parcelles contiguës à la D86, avenue du Docteur-Schweitzer et rue de la Cité Jeanne-d'Arc.



Le dossier de candidature est disponible sur [www.parisculteurs.paris](http://www.parisculteurs.paris), rubrique appel à projets.



Écopâturage

### DES MOUTONS POUR TONDRE LA PELOUSE

Un écopâturage sera installé prochainement sur la ZAC Médicis, à proximité du magasin Castorama.

C'est une première à Fresnes ! Un écopâturage sera bientôt installé à l'entrée de la ZAC Médicis pour faciliter l'entretien des espaces verts. Des moutons rustiques, adaptés à ce type d'activité, éliront donc domicile sur plusieurs milliers de m<sup>2</sup>, permettant

aux agents municipaux de se concentrer sur d'autres missions. Le conseil municipal a adopté l'idée lors de la séance du 14 février et a autorisé une demande de subvention pour la pose d'une clôture auprès de la Métropole du Grand Paris qui dispose d'une enveloppe spécifique pour soutenir ce type de projets. Plusieurs moutons paîtront en permanence durant la saison de tonte, du printemps à l'été. La Ville choisira un prestataire pour assurer le soin des animaux. L'écopâturage est une pratique ancestrale qui séduit de plus en plus de collectivités pour son aspect écologique. ■ L.D.

## Animation

### UN SUPER CARNAVAL !

Le carnaval fresnois se déroulera mercredi 17 avril en centre-ville, sur le thème des super-héros et super vilains en tout genre !

S'il y a un rendez-vous particulièrement chéri des plus petits, c'est bien le carnaval ! Cette année, il sera aux couleurs des super-héros et super-héroïnes, un thème cher à Maëlle Pereira, coordinatrice Enfance-jeunesse. En effet, alors en quête d'un thème pour l'édition 2019, Maëlle tombe sur la vidéo de trois jeunes garçons se changeant en Transformers... Son jeune fils la voit et « *il s'est arrêté devant l'écran comme le temps s'arrêterait lors d'un*



*coup de foudre* ». Maëlle décide alors de l'emmener voir l'exposition *Super égaux*, sur l'égalité fille-garçons via l'univers des super héros. « *Je trouvais le message très fort et j'ai eu envie de partager la thématique avec l'ensemble de la ville, en espérant que le message ira plus loin que la beauté d'un défilé (...)* »

Après avoir été soumis au vote des services, le thème est finalement

retenu pour faire les belles heures de ce carnaval 2019.

Rendez-vous est donc donné le 17 avril, à 10h, devant la Grange dîmière pour un défilé en centre-ville. À noter cette année, pas de bûcher au parc André-Villette mais la plantation d'un arbre avec plaque inaugurative du carnaval, et semis de graines de prairie dans un carré de terre par les enfants... À vos super costumes ! ■ H.C.

## Travaux de rénovation



### GYMNASE PÉRIQUOI : UN POINT D'ÉTAPE

Lancée à l'automne dernier, la réfection du gymnase Pierre-Périquoi touche à sa fin. Le chantier avait pris du retard en raison de la découverte de plomb dans la peinture et un nettoyage spécifique a été nécessaire. Depuis, les toitures basses et hautes ont été refaites et une nouvelle verrière a été posée. Fin mars, les travaux d'électricité, de raccordement du chauffage au réseau de géothermie et de peinture avaient repris pour une livraison prévue courant juin, sauf intempéries ou autre imprévu. C'est en raison de ce chantier que le traditionnel banquet des aînés a lieu, cette année, au gymnase de la Paix, le samedi 13 avril. ■ O.B.

## Parc André-Villette

### LES SOPHORAS MAL-EN-POINT

Un état sanitaire des arbres de la promenade du Sophora et du parc André-Villette a été réalisé en septembre et octobre 2018 par un cabinet spécialisé en ingénierie végétale. Les experts ont examiné 100 arbres, dont les deux Sophoras patrimoniaux situés à l'entrée du parc côté mairie. Il ressort notamment de cette étude que ces derniers sont particulièrement endommagés et présentent des « *défauts mécaniques graves au niveau du collet, du tronc et des charpentières* », selon le rapport du cabinet Phytoconseil. Celui dont le tronc est recouvert de lierre, est « *quasiment mort* » et l'état des deux arbres comportent des risques de ruptures des branches et des troncs, ce qui nécessite leur abattage. Un périmètre de sécurité a pour l'instant été mis en place. ■ O.B.



## En bref

### Rénovation urbaine Démolition- reconstruction des Groux : la concertation en cours

À l'initiative du bailleur Valophis, la réunion publique de lancement de la concertation sur le projet de démolition-reconstruction de la résidence des Groux s'est tenue mercredi 13 mars, à la Maison de quartier Aimé-Césaire. La réunion, qui s'est déroulée dans une ambiance agitée, avait pour but de présenter la création de la Zone d'aménagement concertée (ZAC) de la résidence des Groux. Si les résidents comme les riverains ont fait part de leurs inquiétudes, notamment quant aux modalités de leur relogement, la hauteur des futurs bâtiments ou le coût des places de stationnement, le bailleur s'est efforcé de se montrer rassurant. Une exposition sur le projet est présentée à la Maison des projets Valophis (83 avenue de la Paix) et dans le hall de la mairie jusqu'au 13 avril. La Ville invite les habitants à faire part de leur avis, notamment par mail à l'adresse [concertationzacgroux@groupevalophis.fr](mailto:concertationzacgroux@groupevalophis.fr).

### Insee Enquête sur les ressources et les conditions de vie

L'Insee réalise, entre le 15 avril et le 22 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen. À Fresnes, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.



**25 février-8 mars**

## **SPORT ACADEMY**

Comme à chaque vacances scolaires, le service municipal des Sports avait concocté un programme multisports pour les Fresnois de 4 à 15 ans. L'occasion de partager de bons moments sportifs et amicaux !



**16 mars**

## **TOUS LES ACADIENS, TOUTES LES ACADIENNES**

Menoncle Jason et Pierre Guitard, lauréats 2017 du festival international de la chanson de Granby (Québec), ont offert aux spectateurs de la Grange d'imière une soirée dépaystante aux accents canadiens.



**19 mars**

## **HOMMAGE**

Anciens combattants, élus, membres de la Croix-Rouge ont commémoré le 57<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie, signé le 19 mars 1962, au monument aux Morts puis à la stèle commémorative.



**16 mars**

## **DOUCE FRANCE**

En partenariat avec la Grange d'imière, la bibliothèque Gabriel-Bourdin a proposé une conférence de Jérôme Rousseau, alias Ignatus, sur les chanteurs francophones, dans le cadre de la Fête de la Francophonie.



16 mars

### FRESNES DEMAIN SUR LE TERRAIN

Fresnes demain continue dans la rue. La maire, Marie Chavanon, et des élus du conseil sont allés à la rencontre des Fresnois dans le cadre des nouveaux rendez-vous "Parlons de Fresnes demain". La première a eu lieu devant le centre commercial de la Peupleraie. Deux autres rendez-vous sont programmés en avril : le samedi 6 au marché Nord (10h-12h) et le mardi 16 sur le parvis de l'école les Frères-Lumière (16h-18h).

23 mars

### (DÉ)VÉGÉTALISER ACTE I

Sept artistes et deux collectifs offrent à découvrir leur conception du végétal, dans une approche déconstructive, pour ce premier volet. Une exposition pleine de surprises à découvrir jusqu'au 18 mai à l'Espace d'art Chaillioux.



16 mars

### LE TRAVAIL RÉCOMPENSÉ

53 Fresnois, dont une vingtaine présents, ont reçu le diplôme de la médaille d'honneur du travail pour leur 20, 30, 35 et 40 ans de service. Une cérémonie officielle leur était dédiée en salle des mariages. Ceux qui n'ont pas récupéré leur diplôme sont invités à passer au service Relations publiques, en mairie.

23 mars

### UNE FEMME ENGAGÉE

Françoise Thébaud, historienne et professeure émérite spécialiste de l'Histoire des femmes, a donné une conférence sur Marguerite Thibert, à la bibliothèque Gabriel-Bourdin, à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes.



3 mars

### H.I.P-H.O.P : YEAH !

Jérémy et Kevin, membres de l'association Urban talent, formés à l'Urban Academy, ont participé à la plus grande compétition internationale de danse Hip-Hop, Juste debout, à l'Accor hôtel Arena. Ils s'étaient qualifiés en remportant l'un des battle de sélection à Vienne le 26 janvier. Devant plus de 10 000 personnes, ils se sont inclinés en huitième de final mais sont bien décidés à revenir encore plus forts l'année prochaine !



RELATIONS INSTITUTIONNELLES

# Partenaires particuliers

Si la commune est bien souvent le premier interlocuteur quand une question se pose, ce n'est pas toujours la Ville qui détient la réponse ou la solution. Mais pas de panique, les agents municipaux peuvent vous aider à trouver la bonne ressource, et ces lignes vous éclairer sur " Qui fait quoi " ! Suivez le guide !

Dossier coordonné par Nathalie Stuaert.

# 131

communes  
dans la Métropole  
du Grand Paris

La commune ne peut en effet répondre, à elle seule, à l'ensemble des problématiques des Fresnois. Si elle exerce une clause générale de compétence (c'est-à-dire une capacité d'intervention générale, dès lors que l'intérêt de son territoire est en jeu - lire p. 14), il y a en France une organisation administrative complexe qui s'est opacifiée ces dernières années, au point qu'il est courant aujourd'hui de parler du "millefeuille administratif".

Alors que faire si on ne sait pas où s'adresser ? Le plus simple reste sans doute de prendre contact avec la mairie, acteur de proximité par excellence, qui pourra orienter la demande, soit en transmettant directement celle-ci, soit en fournissant les coordonnées des services compétents.

### Concrètement, qui fait quoi ?

Pour faire simple, l'État demeure compétent pour les questions relatives à la diplomatie et les affaires étrangères, la défense nationale, l'enseignement supérieur, la politique de la ville, l'agriculture, l'environnement, la police des étrangers... Il exerce ses compétences à l'aide de son administration déconcentrée et ses interlocuteurs privilégiés, qui sont joignables dans les préfectures de région et de département.



Pour les citoyens, la mairie reste l'interlocuteur de proximité par excellence.

# 5

échelons territoriaux  
en Île-de-France  
(communes,  
intercommunalités,  
départements,  
métropole, région)

Les collectivités territoriales que sont les Régions (Conseil régional), le Département (Conseil départemental), la Commune (Conseil municipal) et leurs établissements rattachés (Île-de-France Mobilité pour la Région, le CCAS pour la commune...), ainsi que les syndicats intercommunaux et les territoires du Grand Paris (le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, ou GOSB, pour Fresnes), se partagent la gestions des compétences décentralisées.

**Que faire si on ne sait pas où s'adresser ? Le plus simple est de prendre contact avec la mairie, acteur de proximité par excellence.**

Ainsi, la Métropole du Grand Paris (en lien avec la Région, le Département, les territoires et les communes) gère la construction des réseaux de transports structurants du Grand Paris (métro, tram, TZen...).

La Région gère les infrastructures du transport francilien (RATP) par son syndicat Île-de-France Mobilités (ex-STIF, Syndicat des transports d'Île-de-France). Elle est aussi compétente pour la construction et l'entretien des lycées, pour la formation professionnelle des adultes et l'apprentissage (elle gère notamment les CFA, Centres de formation des apprentis). La Région s'occupe également d'aménagement du territoire, en élaborant le Schéma directeur régional d'Île-de-France (SDRIF), et gère des espaces verts importants par le biais de son Agence des espaces verts (AEV).

Le Département est quant à lui compétent pour les questions sociales et plus particulièrement tout ce qui concerne les personnes âgées, l'aide sociale à l'enfance, la protection maternelle infantile (PMI), mais également la construction et l'entretien des collèges ou encore des routes départementales. ►►

# 12

établissements publics  
territoriaux (EPT) dans  
la Métropole  
du Grand Paris

## 3 questions à



MARIE CHAVANON  
MAIRE DE FRESNES

### Quels sont les partenaires privilégiés de la ville ?

Ils sont nombreux car une ville interagit avec plusieurs interlocuteurs. Elle n'est pas isolée et la récente redistribution des compétences a accentué cette nécessité de travailler en collaboration. Une relation privilégiée s'installe naturellement avec les acteurs de proximité, comme le Département, qui mène de nombreuses actions sur le territoire communal. Nous les avons ainsi reçus fin mars concernant les travaux de voirie avenue de la Liberté, et travaillons à une visite sur notre commune du président du Conseil départemental, Christian Favier, pour un point global.

### Outre les compétences obligatoires, que peuvent apporter les partenaires aux Fresnois ?

C'est très varié, et nous devons être attentifs aux propositions qui sont faites et nous en emparer quand elles sont au bénéfice des Fresnois. L'opération "Parisculteurs" lancée par la ville de Paris, finance des projets de végétalisation : nous ambitionnons une ville plus verte et nous avons donc soumis un dossier (lire p. 8). Nos partenariats doivent nous permettre de faire avancer nos projets.

### Fresnes a-t-elle des partenaires spécifiques ?

Avec la présence sur notre territoire du centre pénitentiaire, nous avons forcément une relation particulière avec l'État. En particulier, nous œuvrons pour intégrer davantage les habitants du domaine "à la vie et à la ville quotidiennes"...

► Et la commune alors ?

Plus petit échelon de la République, la commune, par son fonctionnement et son rôle, est au plus proche des attentes et des besoins quotidiens des citoyens. Ici on se marie, on déclare son enfant, on l'inscrit à l'école ou au centre de loisirs, on vote, on vient faire ses papiers d'identité, ou demander de l'aide quand on rencontre une situation difficile... Tour à tour gardienne, solidaire, témoin des moments de vie, la commune a un visage multiple !

Elle complète l'action du Département dans le domaine de l'action sociale, par le biais du CCAS. Elle construit, gère et intervient dans les écoles maternelles et primaires (hors personnel de l'Éducation nationale). Elle prend en charge les enfants en dehors de l'école. Elle propose des animations dans le domaine du loisir. Elle épaulé les associations. Elle veille à l'ordre public, assure des fonctions d'état civil ou électORALES... C'est l'échelon territorial le plus proche des habitants, celui qui accompagne leur quotidien.

Une famille, cinq échelons !

Les différentes strates vous paraissent toujours aussi obscures ? Eh bien, pour vous aider à mesurer le nombre de partenaires qui entrent en jeu au quotidien, rien de tel que de suivre les aventures d'une famille fictive !

Jorge et Marjorie sont Parisiens, ils ont quatre enfants de 2, 7, 12 et 16 ans et décident de s'installer à Fresnes.

Ils achètent un pavillon en très mauvais état et exigü, qu'ils décident de démolir et reconstruire. Ils déposent donc une demande de permis d'aménager en mairie au service Urbanisme qui les renseigne et transmet au T12 (GOSB), lequel instruit le dossier. Le moment venu, il leur faudra aussi faire une demande de conteneur et s'enquérir du calendrier de la collecte des ordures ménagères et des encombrants, toujours auprès du Territoire.

Les nouveaux Fresnois entreprennent d'inscrire leurs enfants au lycée (géré par la Région), au collège (géré par le Département), à l'école élémentaire (gérée par la commune) et, pour le petit dernier, en crèche. Ils remplissent donc, sur le site du Conseil départemental du Val-de-Marne, une demande, commune aux deux crèches départementales et aux sept structures municipales.

Les deux grands auront besoin de se déplacer ; les parents souscrivent pour eux deux carte de transport Imagin'Air auprès d'Île-de-France Mobilités, dont ils seront remboursés à 50 % par le Département. L'aîné des enfants cherche sa voie et a besoin de conseils pour son orientation. Il souhaite aussi se faire de nouveaux amis fresnois de son âge. Il

*Tour à tour gardienne, solidaire, témoin des moments de vie, la commune a un visage multiple ! C'est l'échelon territorial le plus proche des habitants, celui qui accompagne leur quotidien.*

Évolutions législatives

**QUAND LA LOI SOUTIENT LA COMMUNE**

Certaines lois renforcent le rôle de la commune. C'est notamment le cas de la loi NOTRe.

L'un des objectifs de la loi NOTRe (loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République) était de clarifier les compétences des différents échelons

territoriaux. Ainsi, Département et Région, qui sont longtemps intervenus sur tous les domaines de l'action publique par le biais d'une clause de compétence générale, ont désormais un pouvoir d'action limité et défini par la loi.

Dans le même temps, la loi NOTRe a renforcé le rôle des communes : en leur laissant la clause de compétence générale, elle leur permet de répondre à tous les besoins du quotidien des citoyens. En clair, cette compétence



signifie qu'il est accordé à la collectivité qui en est bénéficiaire une capacité d'intervention générale, sans qu'il soit nécessaire

de procéder à une énumération de ses attributions. Elle repose sur les notions "d'affaires de la collectivité" ou d'intérêt public local.

© gouv.fr



Garantir aux Fresnois le bon fonctionnement au quotidien des services publics qui les concerne nécessite une coopération étroite entre les divers échelons administratifs présents sur le territoire, au premier rang desquels la commune.

## UN ÉCHELON, DES COMPÉTENCES

Si la liste des compétences ci-dessous n'est pas exhaustive, elle dresse le paysage du " Qui fait quoi ? " dans notre région.

### Région Île-de-France

Les transports, les lycées, la formation professionnelle, le développement économique, la gestion des programmes européens.

### Département du Val-de-Marne

La solidarité, l'action sociale et la santé (l'enfance, le handicap, les personnes âgées et la dépendance, les aides et l'insertion), les collèges, la culture (musées, archives), le sport (soutien aux associations, manifestations...), le développement des territoires et des infrastructures (sécurité sanitaire, aménagement numérique, routes départementales, protection des espaces naturels, etc.)

### Métropole du Grand Paris

L'aménagement de l'espace métropolitain, le développement et l'aménagement économique, social et culturel, la politique locale de l'habitat, la protection et la mise en valeur de l'environnement et de la politique du cadre de vie, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi).

### Territoire Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB-T12)

La politique de la ville, les équipements socioculturels ou sportifs, la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, le plan local d'urbanisme (PLU), le plan climat-énergie (PCET), la voirie locale.

### Commune de Fresnes

La gestion des écoles primaires (maternelles et élémentaires), les accueils de loisirs, les actes d'état-civil, la gestion des listes électorales, instruction du droit des sols, le soutien aux associations, la gestion du domaine publics (espaces verts, parcs...). Plus une clause générale de compétences, qui lui permet de s'emparer des sujets pertinents au bon fonctionnement de la commune.

se rapproche ainsi du service Jeunesse, nouvellement créé.

Les quatre enfants adorent lire, ils s'inscrivent donc à la bibliothèque municipale, gratuite. Ils ont aussi des idées originales d'aménagement du cadre de vie et prennent rendez-vous avec l'adjointe à la maire chargée de ces questions. De manière générale, ils ont envie de s'investir dans la vie municipale et ont entendu parler des conseils municipaux des enfants et des adolescents, ils aimeraient en savoir plus et voudraient en discuter avec Marie Chavanon, leur nouvelle Maire...

La maman de Jorge est âgée, en perte d'autonomie et atteinte d'un handicap. Jorge prend rendez-vous à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et réalise que le maintien à son domicile n'est plus possible. Il fait alors une demande d'inscription en maison de retraite médicalisée (EHPAD), gérée par l'Agence régionale de santé (État) et le Département.

La maman de Marjorie souhaite quant à elle se rapprocher de sa famille. Également âgée, elle ne souffre cependant d'aucun problème de santé ; elle est autonome et très active, et aime la compagnie. Elle fait une demande de studio en Résidence autonomie (ex-RPA, résidence personnes âgées) auprès du Centre communal d'action social (CCAS).

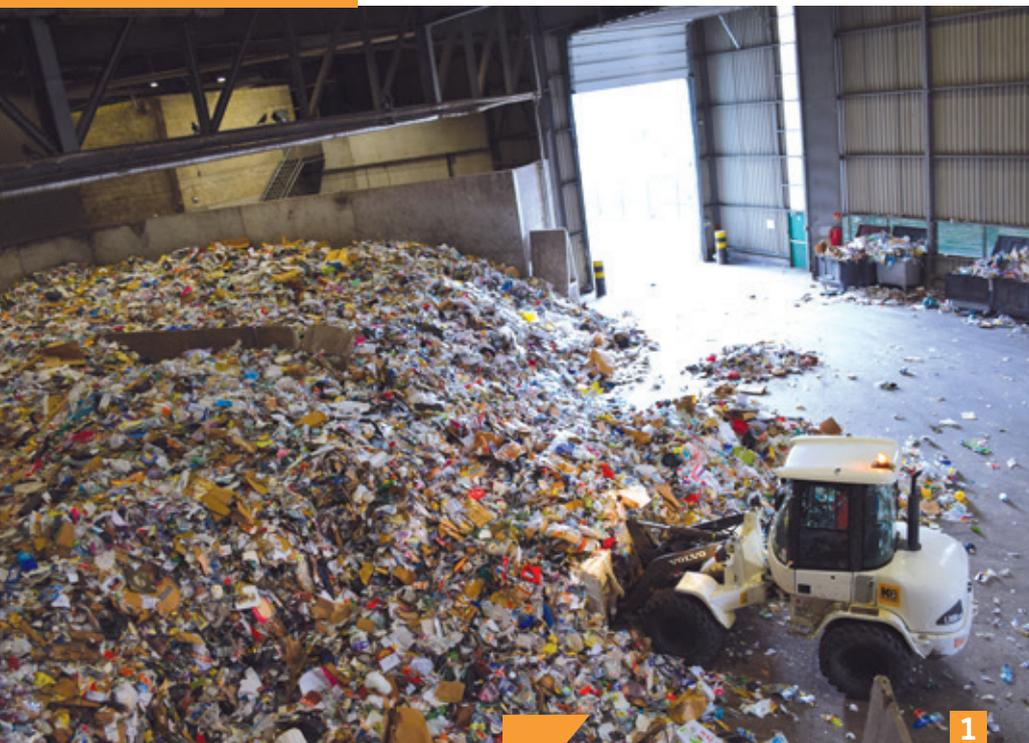
Si la commune ne peut pas tout, elle peut donc beaucoup. Et même quand elle ne détient pas directement la solution, grâce à l'étroite relation qu'elle entretient avec ses différents partenaires, elle intervient très régulièrement auprès de ceux-ci pour dénouer des situations et ainsi régler les problèmes ! ■

## késako ?

### Les établissements publics

Il s'agit de "personnes morales de droit public disposant de l'autonomie administrative et financière, financées par des fonds publics, chargées de remplir une mission d'intérêt général, sous le contrôle de la collectivité publique à laquelle elles sont rattachées".

La loi impose ainsi que l'action sociale d'une commune soient menée par un établissement public, le Centre communal d'action social, contrôlé par un Conseil d'administration présidé par le maire et qui dispose donc d'un budget propre. Parmi les autres établissements publics locaux que vous connaissez peut-être se trouvent les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), le syndicat des transports d'Île-de-France (Île-de-France Mobilités, ex-STIF) etc.



1



2

Centre de tri de la RIVED

# Que deviennent les déchets de vos poubelles jaunes ?

Le centre de tri de la Régie pour la Valorisation et l'Exploitation des Déchets (RIVED) de la région de Rungis trie, par an, 7500 tonnes d'emballages plastiques, cartons et de papiers collectés dans les poubelles jaunes de dix communes du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, dont Fresnes. À la découverte d'un service public essentiel à la préservation des ressources naturelles.

**6** h au centre de tri de la RIVED, situé en plein cœur du Marché international de Rungis, rue de Corse. La première équipe d'agents employés par le groupe Veolia, en charge de l'exploitation du site, prend son service. Eh oui, ce ne sont pas que des machines qui se chargent de trier les déchets que vous avez préalablement – et très certainement consciencieusement – placé dans votre poubelle jaune. Une trentaine d'agents, dont 22 trieurs, interviennent sur la chaîne de tri, de l'arrivée des déchets à leur départ, compactés en cubes.

## Un process pour classer les matières et rejeter les erreurs de tri

Une fois leur tournée réalisée dans l'une des 10 communes adhérentes\* à la RIVED, les camions de collecte sélective se présentent à l'arrière du centre de tri pour être pesés, afin de connaître la quantité de déchets entrants, avant de décharger leur contenu dans l'aire de stockage. Vient alors la valse permanente d'un tractopelle pour charger le

convoyeur – une sorte de tapis roulant – qui transporte les déchets vers la cabine de pré-tri. Des techniciens, masques sur le visage et mains gantées, y retirent manuellement les déchets non-recyclables, qui seront envoyés à l'incinérateur d'ordures ménagères, et les gros cartons, qui seront traités ultérieurement. Le premier flux ainsi trié passe ensuite dans le trommel : à l'image d'un tambour de machine à laver, ce cylindre, à petites et grosses mailles, sépare, en rotation, les corps creux – matériaux en volume comme les flacons et les bouteilles – des corps plats – papiers et cartons.

## « Chaque matériau a son repreneur »

Ces différentes matières arrivent ensuite dans une nouvelle cabine de tri sur deux tapis autour desquels s'activent des trieurs qui affinent encore, par gestes saccadés, la sélection : d'un côté sont séparés les plastiques transparents, les colorés et les plastiques opaques, de l'autre les cartons des papiers,

\* Ablon-sur-Seine, Arcueil, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais et Villeneuve-le-Roi.



3



4

1 Les camions de collecte sélective déposent les déchets dans une fosse, puis un tractopelle charge le convoyeur.

2 Autour d'une table de tri, des agents effectuent la "caractérisation" d'un échantillon des poubelles jaunes de Fresnes.

3 Le convoyeur achemine les déchets vers la cabine de tri où des trieurs font une sélection manuelle.

4 Les balles (cubes) de plastiques opaques, colorés et transparents en attente d'être transportés dans une filière de recyclage. Plus de 680 tonnes de plastiques sont ainsi recyclées.

chaque type étant stocké dans des silos donnant sur des alvéoles au rez-de-chaussée. Les canettes en aluminium sont mises à part tandis que les déchets en acier (boîtes de conserves) restent sur le tapis et se fixeront à un électroaimant. Les petits cartons, les briques alimentaires et les papiers sont également dissociés, le papier et les journaux-magazines se retrouvant dans une grosse benne dont le fond est mouvant pour les faire tomber au fur et à mesure dans un conteneur dédié. En dessous des passerelles où se réalise le process de tri, des alvéoles recueillent les matières ainsi séparées. Elles sont ensuite placées dans des presses qui vont compacter l'ensemble en cubes. Ces derniers sont remis à l'extérieur en attendant que les transporteurs des filières de recyclage viennent les récupérer. « Chaque matériau a son preneur », souligne Sonia Boulade, chargée de valorisation à la RIVED. 77 % des matières collectées sont en effet valorisées : les plastiques transparents deviendront, par exemple, du tissu polaire, les briques alimentaires des rouleaux de papier cadeau, les petits cartons des boîtes à chaussures, le papier redeviendra du papier. L'acier partira dans l'industrie automobile tandis que l'aluminium se retrouvera notamment dans des vélos.

### Un acteur majeur pour la sensibilisation au tri sélectif et à la réduction des déchets

En quantifiant et qualifiant les déchets qui arrivent et qui sortent, le centre de tri permet de suivre l'évolution des comportements. Plusieurs fois par semaine, des agents prennent un échantillon d'une ville pour "caractériser" ses déchets. Ce tri spécifique permet d'évaluer la part des différentes matières à recycler et celle de "refus de tri". Ces données permettent ensuite à la RIVED de faire un retour à ses adhérents et

d'adapter ses actions de sensibilisation. « Si nous observons une augmentation globale de 7 % du tonnage reçu (chiffres 2017), les erreurs de tri représentent encore 20 % des déchets », souligne Magali Cavaciuti, responsable d'exploitation du site (lire ci-contre). Ce taux correspond aux déchets qui ne sont pas des emballages ou des papiers valorisables comme par exemple des textiles, des ordures ménagères ou certains emballages plastiques qui ne sont pas pris en charge par le centre de tri.

### « Souvent, les erreurs de tri partent d'un bon sentiment »

« Les personnes n'imaginent pas qu'il y a des hommes qui trient leurs déchets à la main..., regrette Fannette Brullé, chargée de communication à la RIVED. Certains ne veulent pas faire l'effort mais, souvent, les erreurs de tri partent d'un bon sentiment, c'est pour cela que la sensibilisation est très importante. » La RIVED a notamment mis en œuvre en 2017 un plan d'amélioration de la collecte sélective en visitant les locaux propreté d'ensembles collectifs de ses villes adhérentes pour vérifier leur état, l'affichage des consignes de tri et s'assurer que le nombre de bacs de collecte étaient suffisants.

Et pour toucher les plus jeunes – et par extension leurs parents –, la RIVED organise régulièrement des visites pédagogiques pour les écoles de ses communes adhérentes.

« C'est bien de trier, mais le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas », rappellent en cœur Sonia Boulade et Fannette Brullé. C'est un des autres axes de sensibilisation de la RIVED qui mène une politique incitative de réduction des déchets. ■ OLIVIA BAZENET

www.rived.fr  
Retrouvez les consignes de tri en p. 28



**MAGALI CAVACIUTI**  
RESPONSABLE  
D'EXPLOITATION  
DU CENTRE DE TRI

Le rôle du centre de tri est de séparer par matière les déchets recyclables des poubelles jaunes. Ces matériaux sont ensuite récupérés par des filières de valorisation. Nous déplorons encore beaucoup d'erreurs de tri – près de 20 % des déchets entrants. Ces "refus de tri" sont envoyés à l'incinérateur d'ordures ménagères alors que certains auraient pu être recyclés dans une filière existante (verre, textiles...). D'autre part, dans le cadre de l'extension des consignes de tri à l'ensemble des plastiques, la modernisation du centre de tri est à l'étude. Cela nécessitera notamment une adaptation des équipements et des métiers.

Exposition

# IRRÉSISTIBLES JARDINS URBAINS

La nouvelle exposition annuelle de l'écomusée, *Fenêtres sur jardins*, démarre le 19 avril et promet une balade immersive, étonnante et luxuriante dans une vingtaine de jardins du territoire. Elle interroge aussi sur la place de la nature en ville et donne la parole aux habitants de banlieue.



L'équipe de l'écomusée est allée à la rencontre de chaque jardinier, dans son jardin. Une immersion voulue afin de saisir au plus près les bruits, les odeurs, les émotions des lieux.

Ci-dessus, Timéo, dans le jardin de ses grands-parents, à Fresnes.  
© Gilberto Guiza Rojas.

Des petits (et grands) jardins qui sentent bon le bassin parisien... Qu'ils soient privés, ouvriers ou partagés, les jardins sont multiples dans nos banlieues. Parfois cachés, ou bien rêvés, parfois tenus secrets, exigus ou tout touffus, ils sont souvent une bouffée d'air, un havre de paix, un temps suspendu.

Toujours désireuse de valoriser le patrimoine de la banlieue et de donner la parole aux habitants, l'équipe de l'écomusée s'est intéressée précisément à la pratique et l'usage du jardinage dans nos villes de banlieue. Pour ce faire, l'équipe de conservation du musée a mené une large enquête ethnobotanique dans vingt jardins de neuf villes du département : Fresnes, Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Ivry-sur-Seine, Gentilly, l'Haÿ-les-Roses, Rungis et Villejuif. Parmi eux, on compte également le jardin thérapeutique de la prison de Fresnes et celui de l'hôpital Paul-Guiraud de Villejuif.

*sions, d'ambivalence, de fragilités. Si dépendant de la météo et des animaux visiteurs. »*

## Une expérience immersive

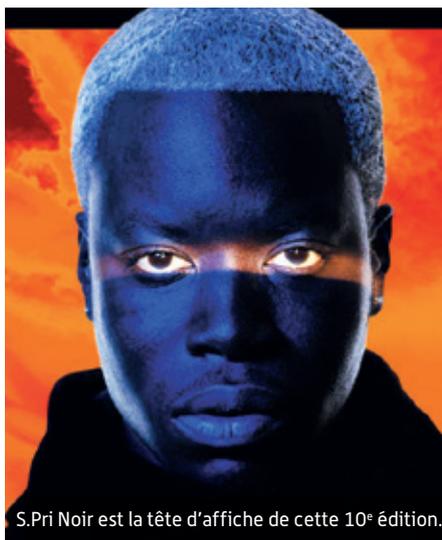
« Notre volonté est d'inciter le visiteur à une expérience immersive. De les inviter à entrer et à se balader de jardin en jardin », expose encore Anne-Laure Chambaz. Ainsi, dix-huit modules comme autant de jardins, invitent à la promenade : cartographies, parole des jardiniers –largement relayée–, photographies de Gilberto Guiza Rojas mais aussi clichés originaux de Robert Doisneau, archives, dessins botaniques, objets et outils de jardin... Trois cabanes ponctueront par ailleurs l'exposition autour de trois thématiques transversales : le jardin comme espace de sociabilité (les jardins thérapeutiques comme lieux de transmission et de détente), les pratiques jardinières (sur les usages, les rites et rituels, avec un entretien filmé de Pascal Aspe, spécialiste de l'agriculture urbaine), et la vie au jardin (avec, notamment, l'interview-vidéo de Bernadette Lizet, ethnologue et chercheuse). En toute fin d'exposition, un dernier espace à l'ambiance botanique, avec tables, jeux de cartes et compositions sonores de l'artiste Verdée, conclura sur un grand herbier que l'écomusée a réalisé à partir des plantes désignées par les habitants participants. Une exposition comme une approche sensible et étonnante où il fera bon se promener. ■ H.C.

**Fenêtres sur jardins**, du 19/04 au 23/02/2020.  
Inauguration jeu. 18/04 à 19 h. 41 rue Maurice-Ténine. Gratuit.  
Programmation spéciale autour de l'exposition, première date le jeu. 25/04, 9 h 30-11 h 30 : atelier empreintes de feuilles en partenariat avec la Maison de l'environnement. Sur inscription.

## Multiples jardins

Car il y a autant de sortes de jardins que de pratiques du jardinage ; on ne jardine pas tous pour les mêmes raisons : certains aiment avoir les mains dans la terre, d'autres jardinent dans le seul but de récolter des légumes, d'autres encore pour se détendre, ou bien rencontrer des gens, etc. « Au début de notre enquête, nous avons cette idée un peu naïve que le jardin était forcément espace de plaisir, explique Anne-Laure Chambaz, directrice de l'écomusée. Or, les jardiniers que nous avons rencontrés ont mis en avant le fait que le jardin pouvait aussi être espace de ten-





S.Pri Noir est la tête d'affiche de cette 10<sup>e</sup> édition.

## Festival Fresne(s)zik **DIX ANS DÉJÀ !**

Le festival dédié aux cultures urbaines de la MJC Louise-Michel soufflera, du 14 au 26 avril, ses dix bougies. Retour sur une formule qui tourne et découverte du programme-anniversaire.

Tout commence en 2010. À l'origine, la volonté de mettre en place « un événement fort à destination de la jeunesse fresnoise. Le choix s'est vite porté sur les cultures urbaines : il me semblait que ça correspondait bien à Fresnes ! », raconte Gaëlle Kaboré, directrice de la MJC Louise-Michel et initiatrice du projet.

Lors de la première édition, en 2010 donc, le concours chorégraphique porte à lui seul Fresne(s)zik. Dix ans plus tard, il est devenu un rendez-vous phare du festival : « la force de Fresne(s)zik passe par cette énergie qui émane notamment du concours chorégraphique, de cette osmose entre le public et les danseurs (...) La danse a toujours fédéré : elle véhicule les bonnes valeurs du hip-hop », confie encore la directrice.

D'année en année, la copie s'étoffe et se diversifie. La programmation de Fresne(s)zik se développe et fait la part belle à de nouvelles disciplines : stand-up, ciné-débat, musiques... Les publics aussi se multiplient ; un partenariat fort s'installe notamment entre la MJC et la prison où quelques concerts sont donnés.

### Partenaires précieux

Depuis le lancement de l'événement, la MJC

compte sur plusieurs partenariats : l'association antonienne Ligne 2 Mire (qui promeut la culture hip-hop), l'association fresnoise Urban Talent, la Ville bien sûr, notamment via le théâtre de la Grange dîmière depuis trois ans. « Nous avons à cœur de faire circuler les publics, de faire bouger les lignes, de toujours créer des passerelles », explique Gaëlle.

**« Fresne(s)zik a pour but de fédérer et de promouvoir les cultures urbaines car elles font partie de notre quotidien à tous. »**

### Cru local

Cette année, l'accent est particulièrement mis sur les talents fresnois : Urban Talent sera à l'honneur et réserve un show spécial pour le concours chorégraphique du 20 avril, ainsi que tous les élèves de danse de la MJC et leur professeur, Salah Keita, qui seront également présents. La première partie du concert du rappeur tête d'affiche S.Pri Noir, le 25 avril, sera quant à elle assurée par plusieurs rappeurs fresnois. DJ LP, qui animera l'Open Mic du 26 avril, est lui aussi un artiste local.

Enfin, Fresnois-e-s, sachez que vous bénéficiez d'un tarif avantageux, que vous soyez adhérent ou non à la MJC.

Bon Fresne(s)zik à tous ! ■ H.C.

**> Dim. 14/04 à 14h30, MJC : Jam de danse hip-hop.**

La MJC et Ligne 2 Mire organisent une Jam/recontre de danse hip-hop, pour tous les amateurs. Au programme : battle one to one. La finale se déroulera le 20 avril lors du concours chorégraphique. Gratuit. Présence d'un DJ et cadeaux à gagner.

**> Ven. 19/04 à 20h30, Grange dîmière : Conférence dansée.**

Ana Pi évoque la complexité des danses urbaines à travers un tour du monde des danses urbaines en dix villes. En première partie, petite forme proposée par les gagnants du concours 2017.

**> Sam.20/04 à 19h30, Grange dîmière : concours chorégraphique.** Pas moins de dix formations d'Île-de-France se rencontreront, jugées par Bboy Tonio, Julian

et Ariane Brown, avant de laisser place aux compagnies professionnelles, Duo Phorm et Yudat. La première partie sera assurée par le professeur de danse de la MJC, Salah Keita, et ses élèves.

**> Jeu.25/04 à 20h30, Grange dîmière : concert.**

S.Pri Noir marquera le 10<sup>e</sup> anniversaire du festival. Célèbre pour ses nombreux featurings, ses partis pris visuels et audacieux, l'artiste vient de sortir son album *Masque blanc*, opus puissant et personnel.

**> Ven. 26/04 à 20h30, MJC : Open Mic hip-hop.**

Le principe est simple : DJ LP jouera différents beats et instrus afin de permettre aux MC's présents de freestyler sur les sons qu'ils aiment, le tout animé par le rappeur Edgar Sekloka.



© Josef Knehuber

### Concert conté

#### UNE AUTRE HISTOIRE DE BARBE BLEUE

La bibliothèque Gabriel-Bourdin et le conservatoire, en partenariat avec l'Éducation nationale, vous proposent *Comorre, l'autre histoire de Barbe Bleue*, de Robert Schumann. Version celtique de Barbe Bleue, cette histoire singulière met en scène une héroïne audacieuse et déterminée qui déjouera les plans de son mari de bien curieuse façon...

Ven. 5/04 à 19h30, auditorium du CRD.

À noter, le 6/04 à 17h, les professeurs du CRD vous invitent à écouter le quintette de Schumann dans son intégralité.

### Conférence

#### DANS L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

La pratique de la photographie, depuis quelques décennies, s'est rapprochée du milieu des arts plastiques (...) Photographie documentaire et conceptuelle, narrative, plasticienne : autant d'ouvertures possibles pour définir les axes du regard.

**Nouvelles acquisitions photographiques : 10 photographes qui comptent.** Conférencier de l'association Connaissance de l'art contemporain. Merc. 17/04 à 19h, école d'art(s).



© Lola Kirchner

### Fantaisie musicale

#### BANDE DE BOUFFONS

Avec 2 bouffes en un acte, la Grange dîmière vous propose un moment familial à la découverte de deux opérettes : *Les Deux Aveugles* de Jacques Offenbach, et *Le Compositeur toqué* de Hervé. Imaginées pour servir le lever de rideau aux opéras, les pièces courtes en un acte ont connu leur heure de gloire début XIX<sup>e</sup> siècle, alliant humour et inventivité. Deux œuvres à découvrir en famille, parce que deux c'est toujours mieux !

Dim. 14/04 à 17h, Grange dîmière. Dès 5 ans.

Durée 1h. Tarifs : 14 / 9 / 7 €



Votre agence Guy Hoquet a déménagé pour mieux vous accueillir



### BÉNÉFICIEZ DE L'EXPERTISE LOCALE DE GUY HOQUET

Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2019, votre conseiller Guy Hoquet vous OFFRE l'estimation de votre bien pour vendre dans les meilleures conditions de prix et de délai.

89 boulevard Jean Jaurès Fresnes 01 45 46 46 41 fresnes@guyhoquet.com



**CONCEPTION - FABRICATION SUR MESURE  
POSE PAR NOS PROPRES ÉQUIPES**

DEPUIS PLUS  
DE **50**  
ANS



**VERANDAS - FENÊTRES - PORTES - VOLETS - STORES - MARQUISES  
PORTES DE GARAGE - PORTES BLINDÉES - PORTAILS**

Venez visiter notre Showroom !

**01 46 66 70 10**  
**www.ateliers-halimi.fr**



Espace Lounge<sup>®</sup>  
My personal home extension



**BUBENDORFF**

Siège et exposition : Z.A. La Cerisaie Nord - 9 rue de Chevilly - 94260 FRESNES





Yoga

## UNE DISCIPLINE DU CORPS ET DE L'ESPRIT

L'association fresnoise Maîtrise Yoga Respiration Relaxation (MYRR) propose des cours de Hatha Yoga depuis 30 ans. Une pratique, accessible à tous, idéale pour (ré)concilier le corps et le mental.

« Aujourd'hui, nous allons travailler sur la non-violence, envers les autres mais surtout envers soi-même. » Dès l'introduction de son cours, un lundi soir au gymnase Barbara, Brigitte Toullier donne le ton.

Praticante depuis 30 ans et enseignante depuis 20 ans (à Fresnes, Antony et Igny, NDLR), la Cachanaise distille ses conseils à voix douce mais tonique tout en rappelant à ses élèves l'importance de la respiration qui accompagne les postures et, surtout, de l'instant présent : « Le passé n'existe plus et le futur n'est pas encore, concentrons-nous sur le présent ». Venue à cette discipline « par des rencontres », elle enseigne le Hatha Yoga, « le yoga de l'effort constant et soutenu », une forme douce basée sur l'enchaînement de postures, proches des étirements, appuyées par la respiration consciente. « La respiration est la seule fonction vitale sur laquelle nous pouvons agir consciemment. » Brigitte Toullier propose également des temps de méditation, pour mettre en sourdine les pensées ou plutôt les laisser passer, sans s'y accrocher et amener la détente.

### Une pratique à intégrer au quotidien

Si l'on retrouve les premières références au yoga dans les yoga-Sûtras de Patanjali,

écrits en Inde environ 200 ans avant notre ère, l'engouement pour cette discipline est plus récent et les cours et différents types de yoga ont fleuri ces quinze dernières années. Loin du mysticisme que certains pourraient lui prêter ou du culte de la performance que certaines instagrameuses affichent, cette activité s'occupe autant du corps que de l'esprit. « Yoga, dans sa racine sanscrite, veut dire "joindre". Même si il n'y a pas de religion dans le yoga, il y a une trinité qu'on va essayer d'unifier : le corps, l'esprit et la respiration. C'est plutôt une philosophie, une attitude de vie, que l'on peut appliquer au quotidien pour préserver son équilibre et sa sérénité », révèle l'ancienne pharmacienne qui fut également directrice d'une auto-école.

Une trentaine de personnes, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, débutants ou non, participent au cours de l'association MYRR le lundi soir, au gymnase Barbara, et une quinzaine le mardi matin, au gymnase Frédéric-Mistral. Apaisement de l'esprit, renforcement musculaire et équilibre... Autant de bienfaits qui ne sont plus à démontrer ! ■ o.b.

Rens. : [brigitte.toullier@wanadoo.fr](mailto:brigitte.toullier@wanadoo.fr)  
Tél. : 01.46.63.14.18

En bref



Jeunesse

### UN PRINTEMPS SPORT

Pendant les vacances scolaires, le service municipal des Sports propose aux enfants de 4 à 15 ans de Fresnes et du Val de Bièvre de découvrir plusieurs activités sportives sous forme de stage d'une semaine. Ainsi, grâce au Passeport jeunes, votre enfant pourra pratiquer le tennis ou le volley-ball, découvrir le théâtre ou la pétéca, ou une autre discipline parmi la vingtaine proposée.

Du mar. 23/04 au ven. 26/04, et du lun. 29/04 au ven. 3/05. Inscriptions à partir du 6/04. Service des Sports : 01 49 84 57 01.

Tir à l'arc

### À VOS ARCS

Dimanche 7 avril, les Archers Fresnois organisent le championnat régional de tir à l'arc sport adapté pour leur 8<sup>e</sup> manche qualificative pour le championnat de France. La compétition, qui rassemble les archers d'Île-de-France en situation de handicap mental ou psychique, se déroulera dans la grande salle du gymnase Frédéric-Mistral.

Dim. 7/04, 10 h-13 h et reprise à 14 h 30, gymnase Mistral. Résultats et remises des récompenses vers 16 h 30. Entrée libre.

Piscine

### HORAIRES D'AVRIL

Pendant les vacances scolaires, du 20 avril au 6 mai, les horaires de la piscine intercommunale de Fresnes changent. Elle sera ainsi ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 11 h 30 à 18 h, les mardis et jeudis de 11 h 30 à 21 h, le samedi de 12 h 30 à 18 h, et enfin le dimanche de 9 h à 12 h 30 puis de 14 h à 17 h.

2 avenue du Parc-des-Sports.

### ASSOCIATIONS

Votre actualité dans le Panorama ?

Envoyez vos informations  
à la rédaction !  
[journal@fresnes94.fr](mailto:journal@fresnes94.fr)



## Concertation DES ATELIERS POUR APPROFONDIR

Les ateliers thématiques Fresnes demain sont centrés sur la mise en œuvre de engagements de l'équipe municipale (*lire Panorama n° 175*). En avril, on parlera propreté, sécurité, circulations douces, espaces verts, écologie...

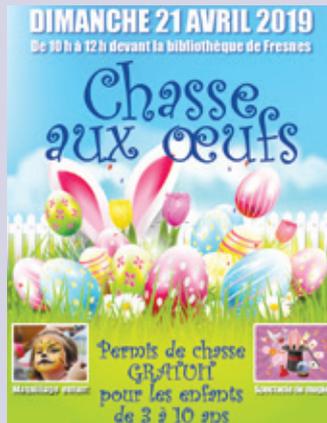
Épicerie sociale "Le coup de pouce", 19, rue Henri-Barbusse, mercredi 17 avril à 19h 30.  
Rens. : fresnesdemain.fr / fresnesdemain@gmail.com



## Développement durable L'AMAP REPREND DU SERVICE

C'est le printemps, l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de l'Avara sort d'hibernation ! Si le principe d'une fourniture de produits d'alimentation en circuit court vous séduit, rendez-vous à la réunion d'information organisée le 18 avril à l'Avara.

Avara, jeudi 18 avril à 20 h. Tout public.



## Animation CHASSE AUX ŒUFS, SIXIÈME ÉDITION

Le Comité des fêtes propose cette année encore une chasse aux œufs de Pâques gratuite à tous les enfants de 3 à 10 ans (accompagnés d'un parent pour les plus petits). Un ballotin de chocolats sera remis à tous les participants, et une maquilleuse et un magicien animeront la fête.

Parvis de la bibliothèque G.-Bourdin, dimanche 21 avril de 10 h à 12 h.



## Jeunesse DES ASSISES POUR QUE ÇA BOUGE

Le tout nouveau service municipal de la Jeunesse organise le 15 mai les premières Assises de la jeunesse. L'après-midi sera ainsi consacrée aux jeunes Fresnois de 12 à 25 ans, tous invités à venir échanger sur leur vision du service Jeunesse. Plus d'infos dans le prochain *Panorama* !

Grange d'îmière, mercredi 15 mai.

Sélection

Pour retrouver tout l'agenda du mois d'avril, rendez-vous sur le site [fresnes94.fr](http://fresnes94.fr)

## SEMAINE DU 1<sup>ER</sup> AU 7 AVRIL

Jusqu'au 7 avril

Animation

Le printemps du marché Sud

De nombreux lots à gagner, des bons d'achat de 10 à 80 €. Marché sud, les mardis, vendredis et dimanches de 8 h à 13 h.

Mercredi 3 avril

Vie citoyenne

Assemblée plénière

du Conseil de quartier Nord. Thèmes abordés : les marchés, le plan de déplacements, la propreté. Maison de quartier Aimé-Césaire, 20 h.

Vendredi 5 avril

Solidarité

Don du sang

Acte civique, le don du sang régulier est nécessaire pour répondre

aux besoins des patients, face à la faible durée de conservation des produits sanguins. Centre Henri-Thellier, de 15 h 30 à 19 h.

Seniors

Conférence "mobilité"

Avec l'association Wimoov. Foyer Émile-Roux, 14 h.

Samedi 6 avril

Vie associative

Printemps des associations

Réservé aux membres et dirigeants d'associations fresnoises, cette journée constitue une occasion d'échanger et de se former (dossiers de demande de subvention, dynamisation de l'association, mutualisation des informations...). Centre Henri-Thellier, de 10 h à 16 h

Chanson

Nicolas Jules

Poésie loufoque et ironie nonchalante sont les marques de fabrique de

cet artiste, poète-comédien-chanteur à la folie douce. Grange d'îmière, 20 h 30.

## SEMAINE DU 8 AU 15 AVRIL

Mardi 9 avril

Contes

Boute-en-train de vie

Par Patrick Crespel et l'association En faim de conte, dans le cadre des Mardis du conte. MJC Louise-Michel, 19 h 30.

Mercredi 10 avril

Enfance

Le ballon rouge

Par La palpitante compagnie. Spectacle de marionnettes inspiré de l'œuvre d'Albert Lamorisse. *Le ballon rouge* est l'histoire d'une amitié entre un petit garçon et son ballon, transformé en ami imaginaire... 35 minutes, à partir de 2 ans. Grange d'îmière, 15 h.

Jeudi 11 avril

Santé

Vaccinations gratuites

Rens. : 01 49 84 47 47. Centre municipal de santé, de 17 h à 18 h 30.

Vie citoyenne

Assemblée plénière

du Conseil de quartier Sud. Thèmes abordés : Intermarché, parcours sportif, vide-grenier. École Robert-Doisneau, 20 h.

Vendredi 12 avril

Animation

1<sup>er</sup> anniversaire de l'Espace d'art Chaillieux

La chanteuse Verdée fêtera le premier anniversaire de l'Espace d'art Chaillieux avec un concert, qui sera suivi d'un buffet participatif, autour de boissons offertes par la Ville, et d'une visite de la structure. Espace d'art Chaillieux, 19 h.

Samedi 13 avril

Vie citoyenne

Permanence administrative et juridique

Par l'association Nouvelles voies. RdV au 01 43 50 77 76. Avara, de 10 h à 12 h.

Seniors

Banquet des aînés

Le lieu change, pas l'esprit ! Gymnase de la Paix, 64 av. de la Paix, à partir de 12 h.

Santé

Initiation aux secours à l'enfant et au nourrisson

Organisée par l'association Un enfant dans la ville et assurée par un formateur de la Protection civile de Paris, cette initiation aux premiers gestes adaptés aux petits allie théorie et pratique des gestes. 15 places. Rens. : unenfantdanslaville@gmail.com Maison de quartier Aimé-Césaire, de 14 h 30 à 17 h 30.

LES 20 ANS

BIBLIOTHÈQUE

LE MOIS DU  
NUMÉRIQUE

DU 30 MARS  
AU 20 AVRIL  
2019

TOUT PUBLIC  
DÈS 7 ANS  
SUR RÉSERVATION

**EXPOSITION**

DU 30 MARS AU 20 AVRIL  
« 2021 L'ODYSSÉE DU NUMÉRIQUE,  
LES USAGES EN QUESTION »  
EN PARTENARIAT AVEC L'ASTS,  
ASSOCIATION SCIENCE TECHNOLOGIE SOCIÉTÉ

**CONFÉRENCE**

SAMEDI 30 MARS > 17H  
SYLVAIN OLLIVIER « LE JEU VIDÉO :  
ISOLATEUR OU MOTEUR SOCIAL ? »

**ATELIER PARENTS-ENFANTS**

MERCREDI 3 AVRIL > 15H à 17H  
« TABLE MASHUP »  
EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

TOUT PUBLIC  
DÈS 7 ANS

**ATELIER RÉ-CRÉATIF**

SAMEDI 6 AVRIL > 17H  
« L'IMPRESSION 3D »

TOUT PUBLIC  
DÈS 8 ANS  
SUR RÉSERVATION

**ATELIER ENFANTS**

« ÉCRITURE NUMÉRIQUE »  
MERCREDI 10 AVRIL > 14H à 16H 30

TOUT PUBLIC  
ENTRÉE LIBRE

RÉSERVATIONS  
À L'ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE  
OU AU : 01 78 68 27 10



Fresnes

**Ciné-concert**

**Courts-métrages illustrés**

Par les classes d'accompagnement et d'instruments, coordination M.-A. Faupin. Conservatoire, 16h.

**Dimanche 14 avril**

**Seniors**

**Repas dansant : l'Orient**  
Par le Club Soleil d'automne. Foyer Émile-Roux, 12h 30.

**Concert**

**Psaumes et déplorations**  
Au profit de l'Art de la fugue. Françoise Masset, soprano. Étienne Baillot, orgue et clavichorde. Église Saint-Éloi, 15 h 30.

**SEMAINE DU 16 AU 21 AVRIL**

**Mardi 16 avril**

**Seniors**

**Château d'Asnières**  
Par le Club de l'Amitié. RdV 12 av. République, 13h 30.

**Mercredi 17 avril**

**Seniors**

**Initiation à la danse**  
Proposée par le Centre local d'information et de coordination (Clic 7), en partenariat avec le CCAS. Inscr. 01 43 91 31 27. Résidence autonomie Charcot, 28-30 rue du Dr-Charcot, de 15 h à 18 h.

**Concert**

**Tous chats**  
Par l'ensemble de flûtes à bec et leurs amis, au profit de l'Asclaf. Coord. Catherine Villa. Conservatoire, 19 h.

**Conférence**

**10 photographes qui comptent**  
Avec l'association Connaissance de l'art contemporain. École d'art(s), 19 h.

**Jeu 18 avril**

**Animation**

**Le chemin dit vert**  
Lancement du "chemin dit vert", parcours ludique et végétal entre

la ferme de Cottinville et le Centre d'arts. Espace d'art Chaillioux, 18h.

**Concert**

**Musiques du monde**  
Latif Khan et ses invités. Conservatoire, 19 h 30.

**Vendredi 19 avril**

**Exposition**

**Fenêtres sur jardins**  
Inauguration. (Lire p. 18.) Écomusée, 19 h.

**Samedi 20 avril**

**Famille**

**Calligraphie**  
Dans le cadre des Samedis de l'école d'art(s). Rens. 01 78 68 28 31 École d'art(s), 10 h.

**SEMAINE DU 22 AU 28 AVRIL**

**Du 24 au 30 avril**

**Santé**

**Semaine de la vaccination**  
Exposition au Centre municipal de santé.

**Mercredi 24 avril**

**Enfance**

**Atelier origami**  
Pour les 10-12 ans. Construction d'une boîte modulable à la manière de Tomoko Fuse. Réserv. : 01 78 68 27 10. Bib. Gabriel-Bourdin, de 14 h 30 à 16 h.

**Samedi 27 avril**

**Vie pratique**

**Permanence d'aide et de conseil juridique**  
Bibliothèque G.-Bourdin, de 10 h à 12 h.

**SEMAINE DU 29 AVRIL AU 5 MAI**

**Dimanche 5 mai**

**Animation**

**Repas et ballet ukrainien**  
Avec l'association Île-de-France Ukraine. (Lire également p. 5.) Grange d'imière, 12 h 30.

**Festival**

**La belle de mai (2<sup>e</sup> édition)**

Par l'Art de la fugue. Sebastián de Albero, intégrale des Sonatas para clavicordio. Clavecin : Marouan Mankar-Bennis. Église Saint-Éloi, 15 h 30 / 17 h 30 (goûter partagé sous les tilleuls à 16 h 30).

**EN COURS...**

**Jusqu'au 20 avril**

**Musique**  
**Le 13<sup>e</sup> Printemps des Conservatoires**  
Lire Panorama n° 175.

**Jusqu'au 18 mai**

**Exposition (dé)végétaliser**  
Lire Panorama n° 175. Espace d'art Chaillioux, du mardi au samedi de 14 h à 19 h. Ateliers gratuits (familles) tous les mercredis après-midis.

**ÉLUS SOCIALISTES  
ET APPARENTÉS**

## La solidarité en mouvement !



**ALAIN PERRIGAULT**  
alain.perrigault@fresnes94.fr

Les dispositions prises par le gouvernement Macron pour lutter contre la pauvreté sont inquiétantes. Il nous invite à croire que le libéralisme économique sera le signe d'une espérance sociale et nous suggère d'emprunter les voies de la déréglementation et de la flexibilité. À Fresnes, les représentants LaREM agissent en parfait décalage avec les aspirations des Fresnois-es qui sont lassés de ces mises en scène politiciennes, cherchant à tout prix à faire le buzz dans les médias, qu'importent les idées, les arguments. Nous assistons à un spectacle permanent. Avec l'équipe municipale, autour de Marie Chavanon, nous avons fait un autre choix. Celui de développer tout au long de l'année, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dont le budget 2019 a été voté à l'unanimité le 21 février dernier pour un montant de 1 871 428€, des actions de solidarités en direction des Fresnois-es et ce, tout âge confondu. Une large réflexion a été menée sur l'analyse des besoins sociaux, dont les premiers résultats font apparaître qu'environ 3 000 Fresnois-es vivent sous le seuil de pauvreté. Le CCAS poursuivra l'octroi de ses diverses aides à tous ces Fresnois-es pour qu'ils vivent dans la dignité. Saluons la qualité des échanges constructifs qui règnent dans cette instance autour des administrateurs du CCAS dont l'implication est sans faille. ■

**ÉLUS EUROPE ÉCOLOGIE  
LES VERTS**

## Les écologistes s'engagent



**SABINE BRUNET-DINÉ**  
sabine.brunetdine@fresnes94.fr

Les écologistes de toute l'Europe se sont réunis pour discuter de l'Europe de demain et proposer aux citoyens une ligne de conduite ; en 12 points, cette ligne aborde l'ensemble des domaines que nous jugeons essentiels pour refonder l'Europe. La question européenne est plus que jamais cruciale : les transports, la démocratie, l'économie, la santé, sont des sujets qui nous touchent dans notre quotidien à Fresnes et qui se décident en partie à l'échelle européenne. Depuis près de 30 ans, les élus écologistes se mobilisent à toutes les échelles pour apporter des solutions durables aux nombreuses crises que nous connaissons aujourd'hui. Depuis le début de l'année, nos victoires sont nombreuses à l'échelle européenne : interdiction de la pêche électrique, mise en place d'une feuille de route énergétique, réforme du système ferroviaire pour permettre son développement, interdiction du glyphosate et beaucoup d'autres. Les résultats sont là.

L'avenir de l'Europe et de Fresnes dépendra bientôt de choix déterminants où les Fresnois-es auront plus que jamais leur mot à dire. Une rupture avec l'ancienne politique a commencé à s'amorcer et il ne tient qu'à nous de la renforcer en impulsant les changements de demain. ■

**ÉLU.E.S COMMUNISTES  
ET CITOYEN.NE.S**

## Les Groux : le projet des habitants



**RÉGIS OBERHAUSER**  
groupepcffresnes@gmail.com

Après 3 ans de discussions, les habitants des Groux ont obtenu la signature de la charte de relogement avec le bailleur pour être respectés dans leurs projets de vie, leurs choix. Ils sont allés même plus loin en restituant par un livret leurs propositions au projet de démolition-reconstruction de leur résidence, qui leur a été imposé. Ce livret est le fruit du travail intense de l'association Renaissance des Groux et Appui, d'animation, d'ateliers et de mise en débat du projet social et urbain. Les habitants aiment leur quartier et veulent y rester.

Valophis a décidé de réaliser cette opération sous la forme d'une opération d'aménagement. La réunion publique du 13 mars dernier a ouvert la période de concertation obligatoire avant la création de la ZAC. Pour le groupe des élu.e.s communistes et citoyen-ne.s, le livret doit en être la colonne vertébrale et être complètement intégré par le bailleur au dossier de création pour concevoir puis réaliser le projet, en prenant le parti de la discussion permanente avec les habitants et leurs représentants. Nous continuerons à œuvrer en ce sens tant en municipalité, qu'avec les habitants et le bailleur. Les habitants des Groux, d'une dignité et d'une responsabilité remarquables, ont raison de s'engager. Le projet doit se faire avec eux et pour eux. ■

**ÉLU FRESNES  
À VENIR**

## Les retraités aussi se rebiffent



**KADDOUR METIR**  
fresnesavenir@gmail.com

Les retraités ne constituent pas qu'une variable d'ajustement en termes d'impôts et de taxes. Les retraités en ont assez d'être la cible de tous ces prélèvements, de la réduction de leurs revenus. Nos gouvernants semblent oublier qu'ils sont 16 millions, soit 1/4 de la population et 1/3 des électeurs. Pour l'instant, ils sont silencieux, mais cela risque de ne pas durer. Ils sont aussi un élément clé dans l'économie de la France, même si certains considèrent qu'ils ne servent plus à rien. Ils sont des consommateurs, et pour les plus "nantis", des investisseurs ; ils œuvrent bénévolement dans bon nombre d'organisations, notamment la vie associative. Pour les plus aisés ou humanistes, ils font des dons dans des domaines où l'État est absent : recherche, œuvres caritatives, etc... Cette politique injuste risque de provoquer de leur part un mouvement de "grève des retraités", avec pour buts : de boycotter les établissements de la grande distribution, les constructeurs automobiles, etc., de faire la grève du bénévolat dans les domaines associatifs, de cesser de financer de nombreux organismes, comme on l'a déjà constaté et de ne plus se concentrer, que sur l'aide directe à leurs proches. Ce serait un traumatisme économique de plus pour la France ! Sans trop y croire malheureusement, souhaitons, que nos gouvernants prennent en compte ce risque lors des décisions qui seront votées. ■

## ÉLUS FRESNES NOTRE VILLE VOTRE FUTUR

### Bruit et pollution : double peine



**FRÉDÉRIQUE PRADIER**  
frederique.pradier@fresnes94.fr

Le bruit lié aux transports est, après la pollution, la seconde cause de morbidité en Île-de-France selon une étude Air Parif. Pour les Fresnois, c'est la double peine : la ville, traversée par les autoroutes A6 et A86, est impactée par le bruit mais aussi la pollution d'autres transports tel que l'aérien. À cause du bruit, nous perdons 6,7 mois d'espérance de vie avec des conséquences sur l'ouïe, le sommeil, les risques cardiovasculaires... Ces pollutions seraient responsables de 67 000 morts par an en France. Les conséquences de ces nuisances concernent l'Île-de-France et pèsent surtout sur les populations les plus défavorisées compte tenu de l'isolation phonique peu adaptée des logements. Bientôt, les Fresnois pourraient aussi être touchés dans leurs déplacements : la Métropole du Grand Paris veut créer une Zone à Faible Émission, incluant le nord de Fresnes, avec l'interdiction de circulation des véhicules les plus polluants dès cet été et un impact économique pour ceux devant changer de voiture. Les Fresnois seront bientôt consultés sur ce point. Après des rappels à l'ordre de l'Europe, des mesures pour la santé des habitants sont nécessaires. Pourtant, elles ne doivent pas peser sur les citoyens de quelques villes seulement. Un plan global comprenant un accompagnement financier doit être impérativement déployé. ■

## ÉLUS LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ

### Un vrai projet fresnois



**PHILIPPE VAFIADÈS**  
laremfresnes@gmail.com

« Une ville devient un univers lorsqu'on aime un seul de ses habitants » (L. Durrell). C'est pourquoi les élus LaRem veulent remettre les Fresnois au cœur de leur projet, votre projet. Administrer une ville, animer la cité, vivre avec et auprès de ses concitoyens suppose une vision de la société, un projet politique volontaire et cohérent. Le projet municipal est donc un acte fondateur, un engagement humain « quand on bâtit on commence par les fondations ». Forts de cette conviction, nous sommes déterminés à rassembler tous les Fresnois autour d'un programme concerté loin des intérêts partisans et du sectarisme dont fait de plus en plus preuve l'équipe de Marie Chavanon. Immobilisme empêchant les projets structurants et gestion financière scandaleuse : tandis que Mme le maire supprime un à un les moments conviviaux et "d'être ensemble" (feu d'artifice de Noël, fêtes de l'été et marché de Noël réduits à peau de chagrin...), elle n'hésite pas à gaspiller 123 000€ pour finalement... préparer sa campagne (concertation Fresnes demain). Mais nous l'affirmons haut et fort (et sans que cela coûte un 1€ aux Fresnois) : Fresnes n'est pas une ville dortoir et, avec vous, nous lui redonnons son identité de solidarité, de vraie mixité sociale, de convivialité et de vivre ensemble. Chers Fresnois, vous n'avez pas eu le choix le 8 juillet 2017, vous l'aurez en mars 2020. ■

## ÉLUS ENSEMBLE VIVRE FRESNES AUTREMENT

TEXTE  
NON COMMUNIQUÉ

Les textes publiés dans les tribunes libres n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

suivi diététique  
naturhouse.fr

EN VENTE EXCLUSIVEMENT DANS LES CENTRES NATURHOUSE

**NATUR HOUSE**  
Experts en rééducation alimentaire

**NOUVEAU** NOUVEAU PACK EXPRESS  
**NATURHOUSE**

PERDEZ JUSQU'À  
**2 KG\* EN 2 JOURS !**

Seulement 70 € TTC  
Votre programme  
2 jours  
REPAS INCLUS  
ET  
7 CONSULTATIONS  
DIÉTÉTIQUES

2, rue du Nord - 92160 ANTONY - Tél : 01 75 49 45 79  
naturhouse.antony@sfr.fr - www.naturhouse.fr

**SARL  
YAVUZ**

**Maçonnerie générale  
Démolition  
Charpente, Isolation  
Aménagement  
intérieur et extérieur  
Peinture  
intérieure et extérieure  
Carrelage, Faïence**

12, avenue Jean-Pierre  
94260 Fresnes  
06 22 22 63 39  
Tel/Fax 01 49 84 03 58

**DEVIS GRATUITS**

**Intermarché  
SUPER**

**Votre Intermarché vous accueille  
du lundi au samedi de 9h à 20h  
et le dimanche de 9h à 12h45**

À votre service : • Distributeur Automatique de Billets  
• Photocopieur • "Photomaton"  
• Livraison à domicile du mardi au samedi • Drive piéton

48, Avenue Paul Vaillant Couturier - 94260 Fresnes  
Tél. : 01 49 84 04 92 - Fax : 01 49 84 04 77

**fca**

**ISOLATION & RAVALEMENT  
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...**

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

**-30% de crédit d'impôt**

Sceaux  
**fcaweb.fr** **01 41 87 08 25**

**ACBM**

**Entreprise Artisanale du Bâtiment  
Plomberie - Chauffage - Électricité  
Peinture - Carrelage**

**À votre service depuis plus de 20 ans**

2, rue de Verdun - 94260 FRESNES  
**Tél. : 01 46 68 08 17**  
06 07 01 14 43

**GARAGE DU PARC MEDICIS**

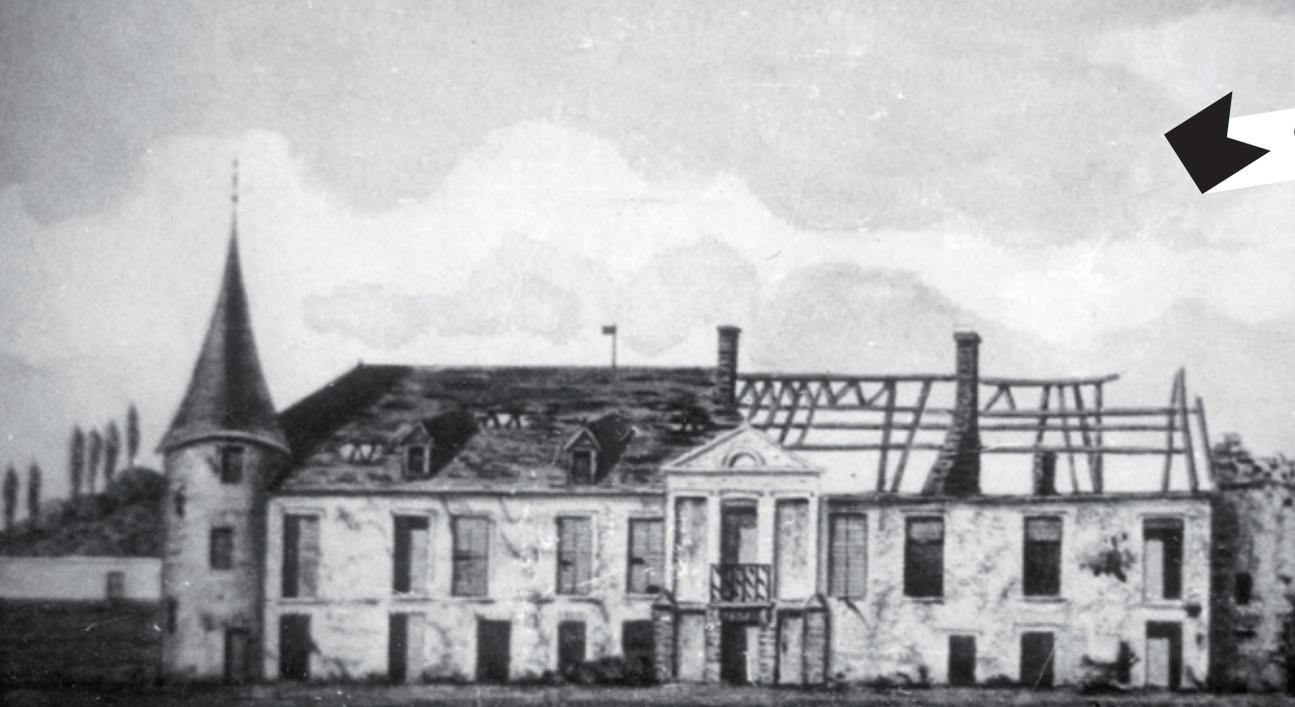
**ENTRETIEN MÉCANIQUE  
ET CARROSSERIE TOUTE MARQUES**

**Révision 69€\***  
à partir de

Rue de la Méridienne - FRESNES  
à proximité de Castorama

**EURO REPAR** **01 46 15 40 95**

\* conditions en magasin



© Écomusée du Val de Bièvre.

**1526**

Premier propriétaire connu, Étienne Charlet.

**1814**

Les soldats alliés laissent le château en ruines.

**1927**

Le château est une décharge à ciel ouvert.

## L'autre château

Les lignes de notre première histoire (*Panorama #145*) relatent les romances du château de Berny, mais un second castel, celui de Tourvoie, connu également une histoire mouvementée. Récit.

### Dans l'ombre de Berny

Sans doute moins prestigieux que son grand frère car plus excentré par rapport aux grands axes routiers, le château de Tourvoie, parfois orthographié Tourvoye, connu pourtant une longue histoire, parfois tragique.

Les terres de Tourvoie (de *torta via*, chemin tortueux, NDLR) dans leurs parties actuellement occupées par le stade Gaston-Roussel, constituent alors un franc-aleu. Autrement dit, les terres sont libres et sans seigneur. Un château y est déjà bâti, avec de nombreuses dépendances : tourelles, basse-cour, chapelle, vignobles, bosquets, prés, glacière, fossés en eau... Le 29 octobre 1526, Étienne Charlet, conseiller parlementaire, acquiert

le domaine. Plus tard, souhaitant unifier sa propriété au yeux de la justice seigneuriale, il fait établir un acte notarial, qui remontera jusqu'au roi de France, Henri III. Mais il réalise surtout d'importants travaux pour faciliter l'accès à son château. Les propriétaires successifs n'ont de cesse, tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, d'améliorer le domaine en y ajoutant bosquets, vergers, allées et statues. Les fossés en eau sont aménagés en un véritable canal de près de deux cents mètres de long pour huit de large, alimenté par le rû de Rungis.

### Leduc et Bourbon-Condé

Le 24 septembre 1748, Elisabeth Leduc, maîtresse de Louis de Bourbon-Condé (*cf Panorama #145*), achète le domaine dans son ensemble et s'y installe. Elle se rapproche ainsi de son amant, maître du château de Berny. Ils convolent, se retrouvent, se disputent parfois mais surtout s'aiment. La légende dit qu'une galerie souterraine liait les deux domaines pour des retrouvailles... plus discrètes. Au final, Elisabeth sera nommée marquise de Tourvoie et aura, avec son " clandestin ", fortement contribué à la renommée du château de Tourvoie, et de Fresnes. En effet, ils baptisent ensemble la cloche de l'église Saint-Éloi. Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Tourvoie vit de belles heures. Mais, en 1814, Napoléon I<sup>er</sup>, après ses défaites en Russie,



Une de statues, du XIX<sup>e</sup> siècle, ici en 2003, dans le parc des Sports.

ne parvient pas à empêcher l'invasion de son empire par les troupes alliées (Prusse, Russie, Autriche, Danemark, Sicile). Le château n'y résiste pas et est presque entièrement détruit. Son propriétaire d'alors, Rodolphe Darblay, rénove les parties restantes puis donne une vocation industrielle à la propriété. En 1826, une fabrique de colle, puis de chaux et de ciment, occupe les lieux.

### Le début de la fin

Le conflit franco-prussien de 1870 ne laisse pas non plus le château de Tourvoie en bon état. Malgré les rénovations, le château ne se relèvera jamais. En 1927, les lieux sont une véritable décharge à ciel ouvert. De nos jours, seuls subsistent le canal, les statues et le parc, devenu parc des Sports. ■ ÉTIENNE BOIN.

### Statues

Le parc du château de Tourvoie est devenu celui du parc des Sports que nous connaissons tous.

Les statues, disséminées dans les lieux, datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et rappellent l'époque grandiose du domaine. Promeneur, souviens-toi...

Le saviez-vous?

# MÉMO TRI

Un doute sur un déchet? Trouvez la réponse en un clic sur [www.rived.fr](http://www.rived.fr) dans la rubrique « Où jeter mon déchet? »

## POUBELLE JAUNE

BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES, EMBALLAGES MÉTALLIQUES, BRIQUES ALIMENTAIRES, PAPIERS, CARTONS  
À JETER EN VRAC



## POUBELLE VERTE

POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE  
VIDÉS ET NON LAVÉS



## TEXTILES

VÊTEMENTS USAGÉS, MAROQUINERIE, CHAUSSURES, LINGES DE MAISON

PROPRE, SEC ET DANS UN SAC-FERME



## COMPOSTAGE



ÉPLUCHURES, FLEURS FANÉES, RESTES DE REPAS, DÉCHETS DE JARDINS...

## DÉCHÈTERIES

UNE INFORMATION SUR LES DÉCHÈTERIES? CONTACTEZ LE N° VERT:

0 805 017 026 Service gratuit hors appel

GRAND ORLY SEINE-MAINE-ET-LOIRE

RIVED

CITEO

TERRITOIRE ZER DÉCHETS CASPILLAGE

JETONS - / TRIONS +

## Des prix bas tous les jours. Vraiment?

Oui vraiment.

À l'approche de ses cinquante ans, Castorama a décidé de se ré-inventer.

À quoi bon baisser les prix si c'est pour les faire remonter dix jours après ?

À quoi bon vous faire attendre la quinzaine des bonnes affaires si votre maison a besoin de soins, là, tout de suite, maintenant !

À partir d'aujourd'hui nos prix baissent sur de nombreux produits, sans compromis sur la qualité et si vous trouvez moins cher ailleurs, nous vous remboursons\* 2 fois la différence.

C'est tous les jours que votre maison vit. C'est tous les jours que vous pouvez compter sur nous, pour vous offrir la meilleure qualité au meilleur prix.

CASTORAMA Fresnes R.N. 186 Voie des Laitières 94260 FRESNES

Station Rungis / les fraternelles Station Croix de berry

Lundi au Samedi 9h à 20h - Dimanche 9h à 19h

[www.castorama.fr](http://www.castorama.fr)

castorama

C'est tous les jours qu'il vous faut des prix bas.

\* Sur présentation de votre ticket de caisse, votre magasin vous rembourse 2 fois la différence. Pour en profiter, l'article doit être strictement identique à celui que vous avez acheté, et vendu dans un magasin distant de 30 km au plus de votre magasin Castorama. Votre demande doit être effectuée dans un délai maximum de 15 jours après l'achat, accompagnée d'un justificatif du prix constaté dans le magasin concurrent (hors soldes et liquidation). Hors sites internet.

CASTORAMA FRANCE S.A.S. - RCS Lille B 451 678 973

Jouez !

## LA PHOTO MYSTÈRE

Cette photo a été prise à Fresnes, la date est inconnue. Saurez-vous reconnaître l'endroit ? À vous de jouer !



Faites-nous parvenir vos réponses par courrier ou courriel ([journal@fresnes94.fr](mailto:journal@fresnes94.fr)) avant le 17 mai. Le nom du gagnant, désigné par tirage au sort, sera indiqué dans le prochain numéro du *Panorama*.

### SUDOKU

7		2			5			
	5		8		9		1	
				1			3	
5							7	2
			2		8	4		
3			6					
4						1		
	7			3	1			
							9	

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 cases par 3 contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

### SOLUTIONS DU MOIS DERNIER

2	9	6	5	8	1	7	4	3
8	1	5	3	7	4	2	6	9
7	3	4	2	6	9	8	1	5
9	5	1	8	3	2	6	7	4
6	4	2	9	1	7	3	5	8
3	8	7	4	5	6	1	9	2
1	2	3	7	9	5	4	8	6
4	7	9	6	2	8	5	3	1
5	6	8	1	4	3	9	2	7

La photo mystère que nous vous proposons le mois dernière était une vue de la Lutèce, à l'angle des rues des Frères-Lumières et du Professeur Einstein. Bravo à *Mireille Rossignol* !



### ÉTAT CIVIL FÉVRIER 2019

#### Naissances

Eloïse Balthazar.  
Aïcha Balde.  
Eliott Bopda Noupepon.  
Mamou Sissoko.  
Chris Kengne.  
Nelya Baffou.  
Edan Krafczyk.  
Morgane le Touze.  
Raphaël Couderc.  
Isaline Haw-Shing.  
Lukas Nicolas David Lemour.  
Rytel Bourguiba.  
Mariama Diallo.  
Thiago Tortolani.  
Lucas Nguyen.  
Niakhalé Sakho.

#### Mariages

Nicolas Santini et Julie Derrien.

#### Décès

Odile Huguet, 73 ans, Fresnes (94).  
Sarif Charifou, 67 ans, Fresnes (94).  
Janine Chançon veuve Robert, 90 ans, Athis-Mons (91).  
Maurice Chaplain, 85 ans, l'Haÿ-les-Roses (94).  
Anaïs Kévonian veuve Ter Minassian, 89 ans, Fresnes (94).  
Monique Merlet veuve Goryn, 89 ans, Antony (92).  
Louisa Boulo épouse Baubry, 83 ans, Fresnes (94).  
Annick Dorlé, 61 ans, Villejuif (94).  
Patrick Gagne, 66 ans, Antony (92).  
André Laroche, 88 ans, Antony (92).



Propreté urbaine



Depuis mi-février, des permanences propreté sont testées le samedi. Plusieurs équipes d'agents nettoient la voirie et les parcs afin d'assurer la continuité du service.

## UN PLAN D' ACTIONS POUR UN ESPACE PUBLIC DIGNE

Après le diagnostic de la propreté urbaine qui a permis de mettre en lumière des pistes d'améliorations, place aux actions !

Après le temps de remise en question vient celui du passage à l'acte, conformément aux engagements de Fresnes demain. Un diagnostic sur la propreté urbaine a en effet été mené entre l'été 2018 et début 2019 (lire les n°172 et 173 du Panorama) avec pour objectif « de donner des orientations concrètes sur la propreté et de sortir du ressenti "c'est sale" pour arriver à une politique objectivée de la notion de propreté. L'idée est d'agir pour rendre l'espace public digne », motive Josselin Aubry, adjoint à la maire délégué notamment au Cadre de vie et à la Propreté. À l'issue de cet état des lieux humain et technique, qui a été dressé de manière transversale avec les différents acteurs concernés (service municipal dédié au cadre de vie, prestataires chargés de la collecte des déchets, bailleurs et copropriétés...), un plan d'actions sur trois ans a été établi et présenté en municipalité et aux conseils de quartier. Les actions pour 2019 ont par ailleurs été inscrites au budget.

### Une permanence propreté le samedi

L'un des premiers actes concrets sur le terrain est la mise en place d'une permanence propreté le samedi, depuis mi-février. Durant quatre heures, plusieurs équipes de deux agents collectent les sacs des corbeilles de rue et des parcs, nettoient les parcs, passent avec la balayeuse et la lance à haute pression dans les rues, notamment au niveau des commerces et

ramassent les déchets dans l'écoquartier de la Cerisaie, en particulier au niveau des colonnes enterrées. « Ces permanences permettent d'assurer une continuité du service le week-end pour que les Fresnois puissent profiter d'un espace public propre. Elles sont actuellement en phase de test et seront pérennisées. Nous voulons déterminer, par exemple, quels sont les secteurs à privilégier et le nombre d'agents qu'il faut dédier à cette mission, souligne Xavier Jolibert, directeur général adjoint en charge des services techniques. Nous avons eu des retours positifs depuis leur mise en place, les agents et leur travail sont davantage visibles et leur tâche est moins lourde le lundi. » Des journées Propreté seront aussi organisées afin de traiter en profondeur un secteur donné, en suspendant provisoirement le stationnement, pour faire place nette.

### Un investissement humain...

Côté humain toujours, le recrutement de trois agents supplémentaires affectés au service Cadre de vie viendra compléter l'équipe de cantonniers qui était jusqu'ici en sous-effectif (7 agents contre 12 en 2012) et peinait à assurer le nettoyage des 54 km de trottoirs et voirie que compte la ville. Un chef d'équipe opérationnel sera également nommé pour assurer l'encadrement des agents sur le terrain et le suivi de l'activité, en lien avec l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU), à laquelle la Ville a adhéré en juin dernier. Il s'agit notamment de réaliser, sur la base du référentiel de l'AVPU, des comptages des déchets sur des zones précises, afin de suivre l'évolution de la salissure de l'espace public

et d'adapter les actions en conséquence. Enfin, un agent sera dédié à la surveillance des interventions sur le domaine public pour limiter les nuisances de chantiers non achevés d'entreprises extérieures (Orange, Engie...)

### ... Et matériel

Sont également inscrits au plan d'actions 2019 : l'achat de matériel électrique pour améliorer les conditions de travail des agents, l'équipement de la seconde balayeuse avec une lance à haute pression et une perche et l'achat d'une micro-balayeuse déshebeuse. La Ville finance aussi un permis poids lourd afin de permettre au service de retirer les dépôts sauvages. Un plan de changement des corbeilles de rue par du mobilier plus qualitatif, et plus engageant donc, est également à l'ordre du jour. Outre sa visée curative, le plan d'actions Propreté a également un volet sensibilisation/communication et des actions de nettoyage seront proposées aux Fresnois, en partenariat avec les conseils de quartier. ■ O.B.

### Sanctions

#### HARO SUR LES DÉPÔTS SAUVAGES !

Le fait de déposer un déchet dans un lieu où il ne devrait pas être (ou pas le jour prévu, comme cela se produit parfois pour les encombrants ou les ordures ménagères) constitue une infraction au Code pénal et est passible d'une amende allant de 68 € à 1 500 € si le contrevenant utilise une voiture pour transporter les déchets. La Maire, de par ses pouvoirs de police, compte assermenter plusieurs agents du pôle Cadre de vie afin de leur permettre de verbaliser les personnes qui ne respectent pas la propreté de la ville.



## MAIRIE DE FRESNES

1, place Pierre-et-Marie-Curie  
T. 01 49 84 56 56

[www.fresnes94.fr](http://www.fresnes94.fr)

## MADAME LA MAIRE

### Marie Chavanon

Reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès de son secrétariat : 01 49 84 56 19 ou sur [cabinetdumaire@fresnes94.fr](mailto:cabinetdumaire@fresnes94.fr)

## ADJOINT(E)S AU MAIRE

Prise de rendez-vous avec les adjoints par téléphone au 01 49 84 56 56 (sauf numéro spécifique) ou par mail sur l'adresse indiquée.

### Jean-Jacques Um, 1<sup>er</sup> adjoint

Sur RdV.

[jj.um@fresnes94.fr](mailto:jj.um@fresnes94.fr)

### Cécilia Vala, 2<sup>e</sup> adjointe

Logement-habitat, commerce, jumelage  
Permanence sur RdV  
le vendredi de 17 h à 19 h  
et le samedi de 10 h à 12 h.  
01 72 04 55 76 / [cecilia.vala@fresnes94.fr](mailto:cecilia.vala@fresnes94.fr)

### Alain Perrigault, 3<sup>e</sup> adjoint

Affaires sociales, seniors, services à la personne, emploi  
Permanence sur RdV  
le vendredi de 16 h à 19 h.  
[alain.perrigault@fresnes94.fr](mailto:alain.perrigault@fresnes94.fr)

### Sabine Brunet-Diné, 4<sup>e</sup> adjointe

Urbanisme, environnement, espaces naturels, jardins partagés. Sur RdV.  
01 49 84 56 12 (laisser un message) / [sabine.brunetdine@fresnes94.fr](mailto:sabine.brunetdine@fresnes94.fr)

### Josselin Aubry, 5<sup>e</sup> adjoint

Devoir de mémoire, déplacements  
Transports, réseaux-géothermie, cadre de vie-propreté, lutte contre les discriminations  
Sur RdV.  
[clelia.cortesi@fresnes94.fr](mailto:clelia.cortesi@fresnes94.fr)

### Annette Perthuis, 6<sup>e</sup> adjointe

Culture, animation de la ville, vie associative, patrimoine  
Sur RdV.  
[annette.perthuis@fresnes94.fr](mailto:annette.perthuis@fresnes94.fr)

### Michel Souillac, 7<sup>e</sup> adjoint

Enseignement, enfance, économie sociale et solidaire  
Sur RdV.  
[michel.souillac@fresnes94.fr](mailto:michel.souillac@fresnes94.fr)

### Brigitte Gautier-Tironneau, 8<sup>e</sup> adjointe

Santé, handicap, petite enfance, tourisme  
Sur RdV du mardi au samedi matin.  
01 49 84 56 17 ou  
[brigitte.tironneau@fresnes94.fr](mailto:brigitte.tironneau@fresnes94.fr)

### Bruno Khelifi, 9<sup>e</sup> adjoint

Sur RdV.

[bruno.khelifi@fresnes94.fr](mailto:bruno.khelifi@fresnes94.fr)

### Marouan El Amrani, 11<sup>e</sup> adjoint

Sports, conseils de quartiers  
[marouan.elamrani@fresnes94.fr](mailto:marouan.elamrani@fresnes94.fr)

## CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

### Philippe Lecomte, Budget-finances,

*suivi des Ad'AP*

[philippe.lecomte@fresnes94.fr](mailto:philippe.lecomte@fresnes94.fr)

### Claire Lefebvre, Jardins partagés,

*action caritative*

[claire.lefebvre@fresnes94.fr](mailto:claire.lefebvre@fresnes94.fr)

### Kaddour Metir, Jeunesse

Sur RdV : 06 40 83 82 65 ou sur  
[kaddour.metir@fresnes94.fr](mailto:kaddour.metir@fresnes94.fr)

### Régis Oberhauser, Déplacements-

*transports, réseaux-géothermie,*

*cadre de vie-propreté*

[regis.oberhauser@fresnes94.fr](mailto:regis.oberhauser@fresnes94.fr)

### Betty Adda, Jumelage, lutte

*contre les discriminations*

[betty.adda@fresnes94.fr](mailto:betty.adda@fresnes94.fr)

### Denis Helbling, Intercommunalité,

*grands projets métropolitains*

[denis.helbling@fresnes94.fr](mailto:denis.helbling@fresnes94.fr)

## VOS REPRÉSENTANTS

### Conseillers départementaux :

#### Frédérique Pradier

01 43 99 70 73 / 06 31 41 65 12

#### Fernand Berson

06 41 34 15 72

### Député : Jean-Jacques Bridey

[jean-jacques.bridey@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-jacques.bridey@assemblee-nationale.fr)

### Vice-président de l'EPT 12,

pol. ville et rénov. urb. : Richard Domsps

[richard.domsps@fresnes94.fr](mailto:richard.domsps@fresnes94.fr)

# Vie quotidienne

## Mémo santé

## Pharmacies de garde

AVRIL 2019

### Dimanche 7 avril

**Bourdier**, 209 avenue Flouquet, L'Haÿ-les-Roses

**Chau Vinh**, 69 avenue Raymond-Aron, Antony

### Dimanche 14 avril

**Bittante**, 43 avenue Franklin-Roosevelt, Chevilly-Larue

**Méto**, 42 rue Auguste-Mounié, Antony

### Dimanche 21 avril

**Centre Charcot**, 10 rue du Docteur-Charcot, Fresnes

**Bader**, 8 avenue de la Division-Leclerc, Antony

### Lundi 22 avril

**Bourdier**, 209 avenue Flouquet, L'Haÿ-les-Roses

**De l'Église**, 9 rue de l'Église, Antony

### Dimanche 28 avril

**Des Antes**, ZAC des Antes,

16-18 place Louis-XIII, Rungis

**Maman**, 26 rue Auguste-Mounié, Antony

### Mercredi 1<sup>er</sup> mai

**du Marché**, 18 rue Henri-Thirard, L'Haÿ-les-Roses

**des Sources**, 59 avenue François-Molé, Antony

## Numéros utiles

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

**Bureau de police de Fresnes :**

01 53 71 59 68

**Commissariat de L'Haÿ-les-Roses :**

01 49 08 26 00

## Médecins de garde

T. 01 46 63 72 17

En semaine : de 20h à 8h.

Le week-end : du samedi 16h au lundi matin, 8h.

Jours fériés : 24h/24

### SAMI

(service médical d'accueil initial)

T. 01 41 78 33 33

En semaine : 20h à minuit.

Sam. : de 16h à minuit.

Dim. et j.f. : de 8h à minuit.

96 av. du Général-De-Gaulle, 94550 Chevilly-Larue

Retrouvez l'ensemble des informations pratiques sur le site [fresnes94.fr](http://fresnes94.fr)



**LA COMPAGNIE DU LIT**

*Osez nous demander la lune !*

~~999€~~  
**599€**



matelas Osez  
en 140x190



Les  
**Festiliteries**  
LA FÊTE DES PRIX\*

Du 1<sup>ER</sup> au 28 AVRIL 2019

Matelas SIMMONS OSEZ, 620 ressorts ensachés Sensoft®, 3 zones de soutien, face hiver mousse à mémoire de forme, écolaine, ouate et mousse de confort, face été coton, ouate et mousse de confort. Coutil Stretch 100% Polyester. Fabrication française. \*Offre valable sur une sélection de produits signalés en magasin et dans la limite des stocks disponibles.



[LACOMPAGNIEDULIT.COM](http://LACOMPAGNIEDULIT.COM)

**FRESNES - LA CERISAIE**

51, Rue de la LOGE - Tél. : 01 49 84 22 60

**Horaires** : du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le samedi et le dimanche de 10h à 19h